



Politiques de la jeunesse et de l'emploi en Afrique : défis, aspirations et opportunités

Février 2024



A powerful
and balanced
voice for business



September 15, 2022

Note remise au nom de la Commission africaine de la jeunesse par

M. Keith Andere,

Secrétaire exécutif par intérim.

Secrétariat : Banjul, Gambie

Bureau panafricain : Nairobi, Kenya

Tél.: +220 9865300 / +254722565212

E-mail: ayc@auyc.org

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'Organisation Internationale des Employeurs (OIE) et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.



**Cofinancé par
l'Union européenne**

Sommaire

Abréviations et acronymes	5
Remerciements	6
Résumé	7
Chapitre 1 : Situation socio-professionnelle de la jeunesse et structures actuelles de l'emploi	9
1.1 Contexte	9
1.2 Afrique centrale : République démocratique du Congo et Cameroun	10
1.3 Afrique de l'Ouest : République fédérale du Nigeria et Sénégal	13
1.4 Afrique australe : République d'Afrique du Sud et Royaume du Lesotho	17
1.5 Afrique du Nord : République d'Égypte et Royaume du Maroc	20
1.6 Afrique de l'Est : Républiques d'Ouganda et du Kenya	23
Chapitre 2 : Défis pour les actions de politique et de programmes en matière d'emploi des jeunes	27
2.1 Faible croissance économique et faible augmentation de l'emploi	28
2.2 Inadéquation entre instituts de formation et marché du travail	28
2.3 Lacunes du système éducatif	29
2.4 Préférences et perceptions en matière d'emploi	29
2.5 Accès limité à des financements durables	30
2.6 Accès limité aux formations et aux informations stratégiques concernant l'emploi	30
2.7 Faible décentralisation des services	30
2.8 Manque de coordination et d'inclusivité dans l'exécution des actions gouvernementales ou des politiques publiques	31
Chapitre 3 : Conclusion et recommandations	35
Références	38
Annexes	41

Abréviations et acronymes

AYC	Commission africaine de la jeunesse (African Youth Commission)
AU	Union africaine
BAD	Banque africaine de développement
ANPEJ	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
AJEB	Agence pour l'Emploi des Jeunes des Banlieues
ANAMA	Agence Nationale d'Appui aux Marchands Ambulants
ANAPEC	Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences
CAPMAS	Office central égyptien pour la mobilisation publique et les statistiques (Egypt's Central Agency for Public Mobilization and Statistics)
CMPJ	Centres multifonctionnels de promotion des jeunes
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
CNJC	Conseil national de la jeunesse du Cameroun
RDC	République démocratique du Congo
DCDT	Ministère des communications et des technologies du numérique (Department of Communication and Digital Technologies)
EYE	Emploi des jeunes en Égypte (Employment for Youth in Egypt)
FNPJ	Fonds National de promotion des jeunes
PIB	Produit intérieur brut
OIE	Organisation internationale des Employeurs
OIT	Organisation internationale du Travail
UIT	Union internationale des télécommunications
KII	Entretien approfondi avec un informateur clé (Key Informant In-depth Interview)
MINJEC	Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique (Ministry of Youth Affairs and Civic Education)
NEET	Non aux études, non en formation et sans emploi (Not-in-Employment-Education-or-Training)
NYC	Conseil national de la jeunesse (National Youth Council)
PAJER-U	Programme d'appui à la jeunesse rurale et urbaine
PANEJ	Plan d'action national pour l'emploi des jeunes
PIAASI	Programme intégré d'appui aux acteurs du secteur informel
PDCE	Projet de développement des compétences pour l'employabilité
EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels
ONU	Organisation des Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
YESA	Programme d'emploi des jeunes à l'étranger (Youth Employment Scheme Abroad)
K-YES	Emplois et compétences pour la jeunesse du Kenya (Kenya Youth Employment and Skills)
YEDF	Fonds de développement des jeunes entrepreneurs (Youth Enterprise Development Fund)

Abréviations et acronymes

YNEET	Jeunes non aux études, non en formation et sans emploi (Youths Not-in-Employment-Education-or-Training)
KYEP	Projet d'émancipation des jeunes du Kenya (Kenya Youth Empowerment Project)
YLP	Programme de Développement des jeunes (Youth Livelihood Program)
BM	Banque mondiale

Remerciements

Le Consultant souhaite remercier le personnel de l'OIE, à savoir Mme Anetha Awuku (Chef de projets et de programmes) et M. Amadou Sako (Conseiller pour l'Afrique), ainsi que le Secrétariat de l'AYC, en la personne de M. Keith Andere (Secrétaire exécutif p.i.), M. Kawsu Sillah (Conseiller technique senior) et du Dr Mbarga Dieudonné (Directeur de la planification stratégique, de la politique, du suivi et de l'évaluation) pour leur contribution et leurs commentaires judicieux sur les outils de notre recherche et la rédaction de ce rapport. Le Consultant remercie de même les participants à la recherche et les principales parties prenantes dans les pays analysés pour les informations et données précieuses qu'ils ont fournies en vue de la réalisation du présent document d'orientation.

Résumé

L'avenir du travail en Afrique est intimement lié à deux facteurs essentiels : d'une part, l'expansion et la modernisation des activités agricoles, de l'autre, la numérisation croissante des activités économiques. Dans le même temps, ces facteurs s'accompagnent d'un défi considérable : celui d'une hausse très rapide de la population jeune partout sur le continent¹. S'il faut tenir compte de la pression potentielle associée à cette évolution démographique, on peut également y voir un atout susceptible de jouer un rôle de catalyseur du développement en général sur le continent africain.

Le présent examen comporte une analyse des politiques existantes en vue de la création d'emplois pour les jeunes et la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes en Afrique, considère les résultats d'un bref sondage réalisé auprès de la jeunesse dans plusieurs pays et rapporte une série d'entretiens destinés à obtenir de premières indications sur les thématiques et les questions liées à l'absence endémique d'emploi dans ce segment de la population. L'analyse veut avant tout identifier les principaux défis pour l'avenir du travail des jeunes, détecter les déficits en compétences et explorer les perspectives et opportunités dans des secteurs qui restent aujourd'hui peu pris en compte. Il se fonde notamment sur des données qualitatives fournies par des informateurs clés lors d'entretiens approfondis et cherche à obtenir des clés de compréhension en vue de la promotion de bonnes politiques de stimulation de l'emploi pour les jeunes, qui pourront nourrir les discussions concrètes en matière de politique sur le plan régional et au niveau mondial, et renforcer l'action de l'Organisation internationale des Employeurs (OIE) en Afrique en matière d'avenir du travail. L'examen a porté sur les dix (10) pays suivants, représentatifs des cinq régions de l'Union africaine : le Royaume du Lesotho et la République d'Afrique du Sud (Afrique australe) ; les Républiques d'Ouganda et du Kenya (Afrique de l'Est) ; la République démocratique du Congo et la République du Cameroun (Afrique centrale) ; la République du Sénégal et la République fédérale du Nigeria (Afrique de l'Ouest) ; le Royaume du Maroc et la République arabe d'Égypte (Afrique du Nord).

L'analyse a permis d'observer d'importantes faiblesses dans les politiques existantes dans certains contextes nationaux ou, dans d'autres, un manque de programmes centrés sur l'emploi des jeunes. À titre d'exemples, on peut citer à cet égard le caractère limité et peu soutenable des sources de financement, un manque de réponse aux demandes de financement introduites par un public jeune, la faible présence de programmes d'emploi pour la jeunesse (en particulier dans les zones rurales), le manque de coordination entre les organismes chargés de la mise en œuvre des programmes à l'intention de la jeunesse et les comités de pilotage locaux, ou encore la sévérité des conditions régissant les subventions et les prêts proposés par les organismes de financement. En outre, il faut noter une méconnaissance considérable de la part du public quant aux possibilités d'intervention et aux politiques des gouvernements ou de leurs partenaires en développement pour ce qui concerne la promotion de l'emploi des jeunes.

L'analyse a également permis d'observer les nombreux défis auxquels la jeunesse se voit confrontée dans la recherche ou la conquête d'un emploi décent : une faible croissance économique dans certains pays faisant partie de l'analyse, un déphasage entre les instituts de formation et le marché du travail, les insuffisances du système éducatif, les préférences en matière de travail de la part d'une jeunesse qui veut

1 Selon les projections, le nombre de jeunes vivant en Afrique pourrait croître de 42 % d'ici 2030.

avancer dans la vie, ainsi qu'un accès réduit au financement et à la formation pour les jeunes. Parmi les autres défis touchant l'emploi des jeunes, il faut mentionner en particulier la rareté des possibilités de financement ainsi que les conditions peu favorables de certaines aides et prêts proposés par les organismes de financement et les partenaires en développement. S'ajoutant à un accès géographique souvent restreint et difficile aux programmes existants de promotion de l'emploi des jeunes, en particulier dans les zones rurales, les inefficacités sont exacerbées par un manque de coordination entre les différents organismes de mise en œuvre et les parties prenantes aux programmes en faveur de l'emploi des jeunes. L'interaction de ces facteurs macro et micro ajoute aux problèmes, en limitant l'impact, les opportunités et l'efficacité de programmes d'emploi des jeunes pourtant destinés à réduire des taux de chômage élevés.

À la lumière de ces défis, le document met en évidence la nécessité d'amplifier le soutien proposé à la jeunesse et, dans le domaine de l'éducation, de mieux préparer les jeunes à de futures carrières par le biais de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP). Elle démontre également l'importance d'un meilleur accès au financement et de programmes de formation de qualité à l'intention des jeunes, le besoin de travailler à un changement des perceptions et de l'état d'esprit général en ce qui concerne certains types d'activité professionnelle, et la nécessité d'une meilleure coordination entre les parties prenantes aux politiques et aux programmes publics en matière d'emploi des jeunes.

Pour les jeunes, l'expansion et la modernisation du secteur agricole et la numérisation croissante des activités économiques ouvrent d'importantes perspectives d'emploi, de même que des opportunités d'innovation et d'entrepreneuriat rémunératrices. Ces opportunités pourront se réaliser de manière effective et optimale grâce à des initiatives variées en vue de promouvoir les formations en TIC et le développement de compétences, par une simplification des programmes de microfinancement, ainsi que par la numérisation des services économiques, des processus administratifs et des protocoles financiers, de façon à faciliter leur accès aux populations jeunes désireuses d'entreprendre.

Chapitre 1 :

Situation socio-professionnelle de la jeunesse et structures actuelles de l'emploi

1.1. Contexte

Si l'évolution démographique récente se poursuit, l'Afrique, qui compte actuellement 1,4 milliard d'habitants, aura 2,5 milliards d'habitants d'ici 2050². Pour mettre cette progression en perspective, ce nombre représentera un quart de la population mondiale. Saisir les conséquences de cette croissance démographique implique de prendre en considération les opportunités mais aussi les défis qui attendent la jeunesse active et énergique de l'Afrique – sachant qu'environ 60 % de la population africaine est âgée de moins de 25 ans, ce qui en fait le continent le plus jeune de la planète³. Devant ce défi, il s'agit pour les gouvernements, les employeurs, le monde universitaire mais aussi pour la société civile, de préparer et d'intégrer au marché du travail cette population jeune et de plus en plus nombreuse, alors qu'aujourd'hui déjà, le continent se trouve confronté à une réalité des plus rudes, le nombre de jeunes gens sans emploi ne cessant d'augmenter dans un contexte marqué par la fracture numérique et un environnement socio-économique qui subit les répercussions d'une crise sanitaire mondiale.

Dès avant le Covid-19, le monde du travail était en transformation, les opportunités dans les formes "traditionnelles" de travail étant en recul en raison de facteurs tels qu'une faible productivité, l'essoufflement du boom des produits de base, le déficit en compétences, la concurrence au niveau mondial et l'adoption des nouvelles technologies. Dans le même temps, les données de l'Organisation internationale du Travail (OIT) ont indiqué que selon les estimations, 90 % des jeunes au travail sont à classer dans la catégorie de l'emploi informel⁴, une situation systémique qui ajoute aux défis auxquels est confrontée la jeunesse. En outre, dans cet emploi informel, l'emploi indépendant l'emporte quantitativement sur l'emploi salarié.

C'est dans ce contexte que la présente analyse des Politiques de la jeunesse et de l'emploi en Afrique a été initiée par l'Organisation internationale des Employeurs (OIE) et menée par la Commission africaine de la jeunesse (AYC).

Ce premier chapitre propose une analyse détaillée de la situation socio-économique et professionnelle de la jeunesse ainsi que des efforts des gouvernements et d'autres parties prenantes dans les dix (10) pays sélectionnés et représentant les cinq sous-régions de l'Union africaine, à savoir L'Afrique centrale, de l'Ouest, australe, du Nord et de l'Est.

2 Rapport 2023 sur le développement économique en Afrique : les chaînes d'approvisionnement mondiales à forte intensité technologique (cnucead.org)

3 PNUD, Youth in Africa : a demographic imperative for peace and security, 2023

4 OIT, Rapport sur l'emploi en Afrique (Re-Afrique) : Relever le défi de l'emploi des jeunes, 2020

1.2. Afrique centrale : République démocratique du Congo et Cameroun

1.2.1 Caractéristiques socio-démographiques et professionnelles de la jeunesse en Afrique centrale

Pour la jeunesse, le contexte au Cameroun et dans la République démocratique du Congo (RDC) est très semblable. Ces deux pays possèdent la population la plus nombreuse de la sous-région de l'Afrique centrale et sont les plus dynamiques sur le plan économique. Avec une population estimée à environ 25 millions d'habitants pour le Cameroun et 84 millions pour la RDC, les deux pays présentent une pyramide des âges manifestant une proportion élevée de jeunes – plus de la moitié de la population (environ 63 %) ayant moins de 25 ans (PNUD 2022) ; la configuration de la pyramide de ces pays reflète par ailleurs la réalité de l'ensemble des États de la sous-région, où les jeunes représentent 78 % de la population rurale⁵.

Le taux de chômage des jeunes est de 6,1 % au Cameroun (pour un taux de sous-emploi de 65 %) et de 7,75 % en RDC (pour un taux de sous-emploi de 51,6 %) ⁶. Les jeunes femmes et les jeunes vulnérables (plus de 50 % de la population) font face à une situation particulièrement difficile, exacerbée encore par la pandémie du Covid-19 et le ralentissement économique auquel elle a donné lieu.

Dans ce contexte où l'emploi informel prédomine, la jeunesse camerounaise et celle de la RDC sont confrontées à différents défis qui compromettent leur potentiel socio-économique. Parmi ces défis, il y a l'absence d'emploi et la pauvreté (qui touchent la moitié des jeunes selon les données de notre étude) ; l'absence d'accès à des services de sécurité sociale de base ; des difficultés d'accès à des informations et des ressources financières adéquates pour envisager une formation correcte ou créer et développer une activité d'entreprise ; un manque de qualifications professionnelles ; une faible développement de l'emploi public et privé, malgré un certain recrutement spontané ; les aléas de l'emploi indépendant, etc.

1.2.2 Principales mesures de politique relatives à l'emploi des jeunes

L'ensemble de la sous-région, et en particulier la RDC et le Cameroun, a centré ses ambitions et ses stratégies de développement sur la croissance et l'emploi, dont l'issue ou le succès sont étroitement liés (ou co-conditionnés) à la capacité des gouvernements à la fois de s'attaquer à la situation actuelle de l'emploi des jeunes et de promouvoir les possibilités d'emploi futures. À cette fin, ces gouvernements et leurs partenaires sociaux ont adopté, mis en œuvre et créé des mesures, des initiatives et des institutions destinées à accélérer – de façon formelle et informelle – l'autonomisation socio-professionnelle et économique ainsi que l'intégration de la jeunesse en tant que groupe vulnérable.

⁵ Données pour 2021 fournies par la Banque africaine de développement

⁶ Données pour 2021 fournies par la Banque africaine de développement

Pour le Cameroun, ces mesures comprennent notamment la Stratégie nationale de développement (2020-2030)⁷, dont un des axes principaux est l'emploi des jeunes, et la Stratégie nationale intégrée de la jeunesse (2015-2030)⁸. Ces mesures importantes en vue de l'intégration socio-économique des jeunes sont mises en œuvre en collaboration avec des partenaires au développement, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'emploi.

Elles comprennent des politiques générales de développement social, de santé publique et d'intégration socio-professionnelle, ainsi que des politiques en matière d'éducation et de formation combinant enseignement formel (primaire, secondaire et universitaire) et formations professionnelles et pratiques en collaboration avec des entreprises privées ou des centres agréés.

Cet ensemble de mesures et de programmes est principalement placé sous la coordination du Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique (MINJEC), du Fonds national de l'emploi, du Conseil national de la jeunesse ainsi que de différents projets et programmes spécifiques :

- Le Conseil national de la jeunesse du Cameroun (CNJC) est un cadre de dialogue, d'expression, de consultation et d'action pour et avec les jeunes ; le conseil constitue l'interface entre la jeunesse, le gouvernement et les partenaires au développement.
- Le Fonds national de l'emploi⁹, dont la mission générale est la promotion de l'emploi sur l'ensemble du territoire camerounais au travers de la diffusion d'une information pertinente, de l'orientation et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi.
- L'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME) propose des services et des produits de nature à contribuer à la création et au développement de petites et moyennes entreprises (PME) au Cameroun et à les rendre plus efficaces, innovantes, compétitives et responsables.
- Les Centres multifonctionnels de promotion des jeunes (CMPJ) sont des structures parascolaires d'encadrement et de soutien à l'autonomisation de la jeunesse.
- Le Plan d'action national pour l'emploi des jeunes (PANEJ) est destiné à promouvoir l'emploi des jeunes en leur ouvrant des possibilités de formation professionnelle afin d'améliorer leurs perspectives d'emploi.
- Le Programme intégré d'appui aux acteurs du secteur informel (PIAASI) a pour objectif de donner un meilleur accompagnement aux jeunes actifs dans le secteur informel et de maximiser la création d'emplois productifs, stables et décents. Le programme devrait permettre le financement de quelque 8 000 micro-projets ainsi que la formation de leurs promoteurs.

7 <http://cdnss.minsante.cm/?q=fr/content/strat%C3%A9gie-nationale-de-d%C3%A9veloppement-2020-2030-pour-la-transformation-structurelle-et-le#:~:text=La%20Strat%C3%A9gie%20Nationale%20de%20D%C3%A9veloppement,de%20faire%20du%20Cameroun%20%C2%AB%20un>

8 <http://www.minjec.gov.cm/images/politiquenationale/politique.pdf>

9 <https://www.fnecm.org/fr/mesures-d-appui-100210/les-programmes/13-missions-du-fne>

- Le Programme d'appui à la jeunesse rurale et urbaine (PAJER-U) entend créer des emplois pour la jeunesse et financer des micro-entreprises et des entreprises débutantes.
- Le PEA-Jeunes¹⁰, créé avec l'aide du Fonds international de développement agricole (FIDA), vise à appuyer le développement d'entreprises rentables dirigées par des jeunes dans des secteurs agropastoraux porteurs.
- Le Cameroun connaît également plusieurs mesures de promotion de l'emploi des jeunes dans le cadre du système des Nations Unies, dont notamment le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation internationale du Travail (OIT), en vue de favoriser l'intégration de l'approche des Investissements à haute intensité de main-d'œuvre dans le nouveau code des marchés publics depuis 2018.

En RDC, le Gouvernement déploie un Plan national stratégique de développement (2018-2022)¹¹ afin de promouvoir l'éducation, la formation et l'employabilité des jeunes par la mise en œuvre d'un grand nombre d'initiatives. C'est en particulier le cas du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE – P128628), financé par la Banque mondiale, grâce auquel 5 460 jeunes vulnérables (dont 44 % sont des femmes) ont pu se former et acquérir des compétences porteuses de perspectives d'emploi dans différents domaines, dont la mécanique, la menuiserie, l'hôtellerie, l'électricité, la plomberie, la boulangerie-pâtisserie et la soudure.

Le Gouvernement de la RDC vise en particulier des politiques inclusives d'éducation et de formation afin d'ouvrir, dans un cadre technique et professionnel, des opportunités d'apprentissage d'un métier aux jeunes non ou peu scolarisés. De façon similaire, des programmes intensifs de maîtrise linguistique et le financement d'initiatives de jeunes entrepreneurs sont testés en collaboration avec des partenaires tels que la Banque africaine de développement (BAD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). On peut citer en particulier :

- Depuis 2019, le Projet d'appui ciblé et de renforcement des capacités (PAC-RDC)¹² en vue d'un meilleur accès à l'emploi, de l'intégration socio-professionnelle des jeunes et d'un accès inclusif au financement pour les jeunes femmes.
- Depuis 2021, un programme de soutien à l'intégration économique des jeunes à Kinshasa pour l'accès à des emplois décents¹³, avec l'aide financière et technique de la Belgique.

¹⁰ <https://pea-jeunes.org/>

¹¹ <https://www.undp.org/fr/drcongo/publications/plan-national-strat%C3%A9gique-de-d%C3%A9veloppement>

¹² <https://www.afdb.org/fr/documents/rdc-projet-dappui-cible-et-de-renforcement-des-capacites-pac-rdc-en-vue-de-lacces-emploi-linsertion-socio-professionnelle-des-jeunes-et-linclusion-financiere-des-jeunes-femmes-rapport-devaluation-de-projet>

¹³ <https://open.enabel.be/fr/COD/2445/p/programme-de-soutien--linsertion-conomique-des-jeunes-de-kinshasa-dans-des-emplois-dcents.html>

À côté de ces efforts publics, il existe de nombreuses initiatives destinées à favoriser l'emploi indépendant ou la création d'entreprise pour et par les jeunes, reflets de l'apport dynamique et significatif du secteur privé.

Néanmoins, malgré les efforts du gouvernement et de l'ensemble des partenaires sociaux, l'intégration socio-professionnelle des jeunes reste un défi en raison de dynamiques internationales suscitées ou imposées par la mondialisation économique et la crise sanitaire du Covid-19.

1.2.3 Attentes de la jeunesse et perspectives quant à l'avenir du travail dans la région d'Afrique centrale

Selon des analyses socio-économiques récentes (Banque mondiale, BAD and PNUD), corroborées par les données empiriques de la présente étude, les secteurs clés pour le développement des pays concernés et celui de leur jeunesse, en raison de leur potentiel de création d'emploi et/ou d'activités sources de revenus sont l'agroalimentaire, les télécommunications et les technologies de l'information et de la communication, le commerce de détail et en particulier les circuits de distribution en ligne, le tourisme, le développement urbain, l'industrie extractive et l'aéronautique.

Il faut néanmoins noter que certains défis et problèmes entravent les progrès dans ces domaines, à savoir un besoin de savoir et de savoir-faire, en particulier devant la numérisation croissante du contenu des emplois ; la nécessité d'améliorer/faciliter l'accès aux ressources, en particulier financières, par le biais de prêts bancaires ou d'aides de l'État ; l'impératif de renouveler et de moderniser les systèmes d'enseignement et les programmes proposés, dont un grand nombre sont obsolètes et inadaptés aux besoins actuels du marché du travail.

De même, un manque d'accès aux ressources – en particulier à la terre et aux financements à des fins d'entreprise – reste la norme. Sans garanties effectives, la rigidité du système bancaire réduit à la part congrue les crédits accordés aux jeunes auteurs de projets ; de plus, lorsqu'ils le sont, c'est à des taux d'intérêt très élevés. Il en va de même pour les procédures administratives, dont la lourdeur, les retards et la corruption dont elles sont entachées découragent et paralysent le dynamisme des jeunes entrepreneurs potentiels.

1.3 Afrique de l'Ouest : République fédérale du Nigeria et Sénégal

1.3.1 Caractéristiques socio-démographiques et professionnelles de la jeunesse en Afrique de l'Ouest

La description des profils socio-démographiques ainsi que des principales mesures politiques et socio-économiques liées à l'emploi des jeunes au Nigeria et au Sénégal permet de bien comprendre les problèmes actuels et les tendances futures du travail dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest.

Le Nigeria est l'une des économies les plus dynamiques du continent africain, et la première de l'Afrique de l'Ouest. Malgré ce dynamisme, le pays a connu au

cours des cinq dernières années une inflation significative et un ralentissement général de sa croissance, dont le meilleur chiffre a été de 1,5 % seulement (BM, 2021). Cette évolution se traduit par un important taux de chômage à environ 33 %, dont 53 % sont des jeunes sans emploi et 22,8 % des jeunes en sous-emploi (BAD, 2021). Pour une population de 200 millions habitants, les données de notre étude font apparaître qu'un jeune sur trois est sans emploi (BAD, 2021).

Le marché du travail au Nigeria s'articule sur trois secteurs clés – à savoir les hydrocarbures, l'agriculture et les services – ; l'emploi indépendant ou l'entrepreneuriat y est prévalent. Bien que 64 % de l'activité dans les domaines cités s'exercent dans le secteur informel, leur contribution totale au PIB est de 50 % et représente 99 % de toutes les entreprises du pays¹⁴.

L'économie du Sénégal peut être qualifiée de résiliente dans la période de l'après-Covid-19, encore que son taux de croissance ait reculé de 4 % (jusqu'à 2019) à 1,5 % depuis 2020 (BAD, 2021). Le taux de chômage du pays reste important (20,5 %) ; il est plus élevé dans les régions rurales (22,1 %) que dans les zones urbaines (12,6 %), plus marqué parmi les femmes (29,9 %) que chez les hommes (12,6 %) ; c'est dans le groupe d'âge des 15-35 que le chômage est le plus élevé. Dans ce contexte, la condition socio-professionnelle des jeunes sur le marché du travail au Sénégal reste précaire. De façon plus précise, le taux de chômage est de 19,5 % chez les jeunes d'âge compris entre 20 à 24 ans et de 17,5 % pour la tranche d'âge de 25 à 29 ans, alors qu'il n'est que de 10 % pour les adultes¹⁵. Ainsi, plus de 100 000 jeunes entrant chaque année sur le marché du travail au Sénégal sont contraints d'exercer des activités informelles et précaires en raison de possibilités limitées d'accéder à un emploi formel et décent¹⁶. De manière générale, le marché du travail au Sénégal est marqué par le sous-emploi suite à un manque de réelles opportunités et de l'importance massive du secteur informel.

1.3.2 Principales mesures de politique relatives à l'emploi des jeunes

Un des défis de l'économie du **Nigeria** a été la diversification, dans une quête d'industrialisation datant des années 1960 et lancée par le premier Plan de développement national du pays¹⁷. Pendant des décennies, les secteurs clés de l'économie nigériane se sont concentrés sur les hydrocarbures (35 % du PIB, pour 7 % seulement de l'emploi), l'agriculture et les services (50 % de l'économie et de l'emploi) (BAD, 2021)¹⁸. Pourtant, et malgré différentes stratégies et initiatives, le gouvernement nigérian n'a pas réussi dans son effort de diversification et de renforcement de l'économie du pays (BAD, 2021)¹⁹.

14 Growth Sectors, Youth and Employment : Challenges and Way Forward : A Synthesis Paper of Ethiopia, Mali and Nigeria Country Case Studies by Jacob Omolo, AERC Working Paper GSYE-004 African Economic Research Consortium, Nairobi, August 2022

15 Statistiques nationales du Sénégal, 2021

16 Programmes d'Appui à l'emploi et employabilité des jeunes dans les secteurs de croissance au Sénégal, 2019-23

17 FMI, <https://www.elibrary.imf.org/downloadpdf/journals/002/2021/034/article-A002-en.pdf>

18 Nigeria, 2021, <https://www.afdb.org/en/pays/west-africa/nigeria>

19 Autorités nigérianes et Groupe de la banque africaine de développement, Nigeria : constat sur un marché de l'emploi préoccupant, octobre 2021, <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMAnalyse?codeAnalyse=3159>

En 2021, si le Nigeria a connu un taux de croissance économique de 3,4 %²⁰, celui-ci ne s'est pas traduit pour autant en des créations d'emplois significatives. Cette situation met en lumière un point critique – à savoir que cette croissance générale dissimule les performances médiocres de secteurs à haut potentiel de création d'emplois tels que l'agriculture, industrie manufacturière ou la construction.

Le principal axe politique en matière économique et d'emploi vise à renforcer la compétitivité des trois secteurs de base ainsi qu'à une diversification de l'économie, tout en réduisant effectivement le chômage des jeunes. Cette approche se manifeste en particulier dans la collaboration avec des partenaires au développement tels que la Banque mondiale, au travers de l'initiative du Système de gestion de l'information sur les emplois Access Nigeria (Access Nigeria Jobs Information Management System)²¹. Cette initiative vise à donner à une nouvelle main-d'œuvre les compétences et la formation nécessaire aux secteurs économiques (et en particulier aux entreprises) en vue d'une meilleure compétitivité et d'une réduction du chômage parmi les jeunes diplômés²². Sur la base d'une évaluation, d'une formation, d'une certification et d'une intégration selon quatre volets, l'initiative se focalise sur la promotion de l'employabilité dans des domaines économiques en croissance rapide, en particulier les services basés sur les technologies de l'information (ITES) et le secteur des services en général, dont la banque, les télécommunications, les services commerciaux, l'énergie, les infrastructures, les loisirs et l'hôtellerie.

Par le biais d'un système de gestion de l'information, cette initiative facilite l'accès des jeunes diplômés nigériens à des opportunités d'emploi dans le secteur des services informatisés (ITES) et d'autres, tout en ouvrant aux entreprises du Nigeria l'accès à un large réservoir de talents à la recherche d'un travail dans différents secteurs économiques.

Grâce au caractère interactif du système, les parties prenantes (candidats, formateurs, employeurs et l'équipe d'Access Nigeria) peuvent ainsi contribuer à un placement plus efficace des candidats et demandeurs d'emploi. Outre cette initiative publique-privée centrée avant tout sur l'intégration socio-professionnelle des jeunes diplômés, il existe une grande quantité d'efforts privés visant à offrir des compétences pratiques à des jeunes peu scolarisés et sans diplôme qui envisagent un emploi dans une entreprise ou un emploi indépendant. Ces organismes proposent essentiellement des séminaires et des formations courtes ou longues en préparation à des métiers dans le numérique ou les loisirs et le divertissement (musique, cinéma), à la création de petites entreprises, etc.

L'approche des gouvernements du **Sénégal** est similaire à celle adoptée au Nigeria. La volonté de diversification de l'économie et de promotion de l'employabilité des jeunes s'affirme au travers d'une série de mesures

20 Rapport 2021 (Bureau national des statistiques du Nigeria – NBS)

21 Nigeria - Information and Communications Technology, <https://www.trade.gov/country-commercial-guides/nigeria-information-and-communications-technology#%20:~%20:text=The%20%20government%20%20of%20%20Nigeria%20%20recognizes,ICT%20%20companies%20%20and%20%20foreign%20%20investors>.

22 http://www.anjims.org/?page_id=113

politiques et d'initiatives publiques-privées (BAD, 2022). En complément des secteurs traditionnels de l'extraction, de la construction, du tourisme, de la pêche et de l'agriculture, qui constituent les principales sources d'emploi, le Sénégal s'est donné l'ambition de devenir un producteur et un exportateur d'hydrocarbures à bref délai (BAD, 2022).

Le gouvernement entend de la sorte mettre à profit ces ressources supplémentaires afin de réduire le chômage des jeunes, qu'ils soient diplômés ou sans diplôme. Le Plan d'action gouvernemental, qui rassemble d'une part un bouquet d'institutions telles que le Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction citoyenne, le Département de projets et de l'intégration économique, l'Agence nationale de l'emploi des jeunes, le Fonds national de promotion des jeunes et le Fonds national d'intégration de la jeunesse, a d'autre part mis en œuvre plusieurs mesures de facilitation fiscale, dont des exemptions pendant des périodes données pour les nouveaux entrepreneurs. Cet ensemble de mesures et d'institutions peine cependant à faire preuve de son efficacité dans un contexte où la pression sociale et les opportunités restent limitées²³. Cette situation a conduit le gouvernement à créer une structure unique de coordination des initiatives en vue de l'emploi des jeunes sous la forme d'une Agence nationale pour la promotion de l'emploi des jeunes (ANPEJ).

Dans ce contexte, la jeunesse sénégalaise et d'autres acteurs privés sont contraints de tirer parti au mieux de leur situation pour survivre au jour le jour, ce qui est en particulier le cas pour ceux confrontés à la précarité dans le secteur informel²⁴.

1.3.3 Attentes de la jeunesse et perspectives quant à l'avenir du travail dans la région d'Afrique de l'Ouest

La situation socio-économique de ces pays est le reflet d'un contexte marqué par une limitation des ressources en raison de la pression démographique et de nombreuses crises politiques et économiques (corruption, insécurité et menace terroriste constante du Boko Haram au Nigeria). La diversification économique et l'impératif concomitant de création d'emplois et d'un accès plus large à ceux-ci, représentent un défi essentiel pour la jeunesse mais tout autant à des gouvernements en quête d'une croissance compétitive et durable.

Les difficultés et les défis auxquels sont confrontés les jeunes Nigériens sont semblables à ceux de la jeunesse au Sénégal. Sans que cette liste soit limitative, citons :

- Une inflation généralisée et en augmentation rapide, qui contraste vivement avec l'insuffisance des revenus et une grande instabilité socio-économique.
- Un accès limité aux ressources (en particulier en matière de financement et de terres).

²³ Données recueillies dans le cadre de l'étude.

²⁴ Ibid.

- Un besoin d'infrastructures adéquates et de stabilité politique dans certaines localités afin de limiter l'exode rural, ainsi que la nécessité d'une diversification et d'un renforcement de l'activité économique.
- Un manque de compétences techniques, restreignant l'accès des femmes et des jeunes à des opportunités d'emploi décent.
- Une inadéquation de l'offre de compétences, laissant les jeunes diplômés mal équipés pour leur passage de l'école au monde du travail.
- Des contraintes administratives et fiscales de nature à décourager l'emploi indépendant ou la volonté de créer sa propre entreprise.

Les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête ont déclaré que le chômage des jeunes diplômés est désormais monnaie courante, voire considéré normal. Dans le même temps, la situation des jeunes sans formation ou compétences leur laisse peu d'espoir de trouver un emploi décent.

En Afrique de l'Ouest, en particulier au Nigeria et au Sénégal, relever le défi de l'intégration sociale et professionnelle des jeunes demande de prendre en considération des facteurs internationaux tels que la mondialisation et l'interconnexion des économies. De plus, cette tâche implique la nécessité d'ajuster et de promouvoir certains aspects spécifiques liés aux contextes locaux.

Les principales priorités restent le renforcement des compétences numériques pour mieux répondre aux exigences de l'informatisation et de la numérisation croissantes des emplois, la simplification de l'accès aux ressources (financières, administratives ou foncières) pour l'emploi indépendant et l'entrepreneuriat, le développement d'infrastructures durables (routes, centres de santé et écoles) et la réforme/ la modernisation des programmes de formation et en particulier de formation avancée et spécialisée. Toutes ces attentes s'articulent sur la nécessité d'une gouvernance politique solide, inclusive et efficace.

1.4 Afrique australe : République d'Afrique du Sud et Royaume du Lesotho

1.4.1 Caractéristiques socio-démographiques et professionnelles de la jeunesse en Afrique australe

Le **Royaume du Lesotho** est un État sans littoral et totalement enclavé dans le territoire de l'Afrique du Sud, pays avec lequel il est en interdépendance étroite sur le plan économique. Avec quelque 2,2 millions d'habitants (PNUD, 2022), le Lesotho est l'État le moins peuplé d'Afrique et est considéré comme un pays à revenu moyen en raison d'une économie peu diversifiée reposant avant tout

sur les importations, l'aide internationale et les envois de fonds venant de ses travailleurs à l'étranger²⁵.

La structure économique du Lesotho se caractérise par quatre secteurs prioritaires, à savoir l'agriculture (5,3 % du PIB) ; l'extraction (10 % du PIB) ; l'industrie manufacturière, le tourisme, les arts de création, la technologie et l'innovation (65 % du PIB) ; enfin, le secteur public reste le principal employeur du pays (environ 80 % des emplois). L'exportation d'électricité vers l'Afrique du Sud, ainsi que le dynamisme de sa diaspora, représentent des atouts importants pour ce petit pays²⁶.

L'Afrique du Sud constitue l'économie la plus moderne et la plus industrialisée de l'Afrique. Cette économie diversifiée s'articule sur les secteurs de l'extraction, des services (tourisme, hôtellerie, etc.), des services financiers, ainsi que de l'industrie (textile, commerce) et des télécommunications. Le taux de croissance du pays s'établit actuellement à 4,9 %²⁷, mais est néanmoins menacé par des problèmes tels qu'une détérioration des finances publiques, des difficultés d'approvisionnement électrique et un recul de l'investissement²⁸.

Le profil du marché du travail du Lesotho est marqué par le poids d'un secteur public massif, qui représente 80 % de l'emploi salarié alors que le secteur privé (représentant 20 % de l'emploi national) peine à créer de l'emploi et se trouve confronté à de sérieux défis en matière de réduction du chômage²⁹. Exposé à différents risques environnementaux³⁰, dont le changement climatique, le Lesotho souffre actuellement d'une raréfaction de ses ressources naturelles qui à son tour aggrave la pauvreté dans les zones rurales en raison d'incertitudes affectant les productivités agricoles et conduit à un important exode rural³¹.

Dans le même temps, sur le marché du travail en Afrique du Sud, le nombre total de personnes au travail était de 15,6 millions au deuxième trimestre de 2022. Les secteurs ci-après comptaient parmi les plus producteurs d'emplois dans l'économie sud-africaine : services sociaux et communautaires (276 000 emplois créés), commerce (169 000 nouveaux emplois), services financiers (128 000) et construction (104 000), industrie manufacturière (73 000) et transports (54 000)³². Pourtant, le taux de chômage officiel en Afrique du Sud est resté élevé, à 33,9 %, les sans-emploi représentant plus de 50 % des jeunes (soit environ 2/3 de la jeunesse)³³.

Dans les deux pays, le chômage élevé des jeunes s'explique généralement par un accès peu efficace ou limité à l'information (offres d'emploi, formation et autres ressources nécessaires à la recherche d'un emploi et la création d'un

25 African Development Bank concludes dialogue with Lesotho on new country strategy, <https://www.afdb.org/fr/news-and-events/african-development-bank-concludes-dialogue-lesotho-new-country-strategy-27796>

26 Lesotho - Country Strategy Paper 2020-2024, 08-Apr-2020

27 Afrique du Sud. Fiche Pays (mai 2022), <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/ZA/fiche-pays-mai-2020>

28 Ibid.

29 Ibid.

30 Tels que sécheresse, érosion des sols, dégradation des terres, déforestation, perte de biodiversité et assèchement des terrains humides et des éponges de montagne. Ibid.

31 Ibid.

32 Quarterly Labour Force Survey (QLFS) – Q2:2022. <https://www.statssa.gov.za/?p=15685>

33 Quarterly Labour Force Survey (QLFS) – Q2:2022. <https://www.statssa.gov.za/?p=15685>

emploi indépendant), l'inadéquation entre offre et demande d'emploi, un manque de compétences appropriées, un taux important de morbidité dû aux maladies (en particulier le HIV/Sida et la tuberculose), un faible investissement et un manque d'infrastructures essentielles³⁴. Cette situation contribue à un important stress lié à la santé, la délinquance juvénile, la prostitution et l'insécurité, la jeunesse sans emploi étant en particulier exposée à des risques tels que la drogue, l'abus d'alcool, le HIV/Sida et la délinquance³⁵.

1.4.2 Principales mesures de politique relatives à l'emploi des jeunes

La Stratégie de renforcement de l'employabilité des jeunes du Lesotho se base sur le Document de stratégie nationale 2020-2024 (Country Strategy Paper)³⁶. Elle vise un meilleur accès à l'éducation et à la formation, l'accent étant mis sur la qualité de l'enseignement primaire et secondaire, ainsi que le développement de compétences utiles pour l'employabilité des jeunes concernés. En ce sens le gouvernement, de concert avec des partenaires stratégiques tels que la Banque mondiale, souhaite rénover le système d'éducation traditionnel et améliorer l'accès à des programmes de formation professionnelle à court et à long terme correspondant aux besoins du marché du travail, afin de favoriser une intégration plus efficace des jeunes³⁷.

En Afrique du Sud, l'approche gouvernementale se décline selon trois initiatives majeures : l'Accord sur l'emploi des jeunes (Youth Employment Accord)³⁸, la Stratégie nationale sud-africaine pour les compétences numériques et du futur - Emplois décents pour la jeunesse (2021 – 2025) (National Digital and Future Skills Strategy of South Africa - Decent Jobs for Youth)³⁹ et le Service de l'emploi des jeunes (YES – Youth Employment Service)⁴⁰.

L'Accord sur l'emploi des jeunes

L'initiative sud-africaine de l'Accord sur l'emploi des jeunes constitue un jalon important dans la relève des défis auxquels sont confrontés la jeunesse et l'emploi en général, et s'inscrit dans l'agenda plus large du travail décent. L'Accord, le premier pas d'une série d'interventions axées sur la jeunesse, réunit la collaboration de tous les acteurs concernés et entend susciter la confiance entre eux, démontrer l'efficacité de programmes ciblés de soutien à la jeunesse, explorer des initiatives innovantes, s'attaquer aux problèmes émergents et appliquer les enseignements des expériences passées pour redéfinir et intensifier les programmes afin d'obtenir l'impact recherché.

34 Données empiriques et BAD

35 Données recueillies dans le cadre de l'étude

36 Lesotho - Country Strategy Paper 2020-2024 | African Development Bank Group - Making a Difference (afdb.org)

37 Ceci est en particulier le cas pour le Projet d'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation

(PAAQE), mis en œuvre depuis 2008. <https://www.afdb.org/fr/news-and-events/press-releases/au-lesotho-la-banque-africaine-de-developpement-renforce-la-qualite-de-l'enseignement-et-de-la-formation-rapport-37096>

38 République d'Afrique du Sud, Accord sur l'emploi des jeunes (Youth Employment Accord), juin 2013

39 Implementation Programme for the National Digital and Future Skills Strategy of South Africa - Decent Jobs for Youth (www.gov.za)

40 Page d'accueil (yes4youth.co.za)

La mise en œuvre rapide de la stratégie en faveur de l'emploi des jeunes comprend des éléments tels que les suivants :

- Formation, stages et contrats d'apprentissage.
- Engagements et programmes émanant du secteur privé.
- Brigades de la jeunesse destinées à donner aux jeunes l'occasion d'être utiles à leur communauté, acquérir des expériences de travail et suivre des formations, s'intégrer à un mouvement social, cultiver la cohésion sociale et percevoir une indemnité.
- Mécanismes de coordination gouvernementale, dont l'identification d'un office central de coordination permettant la consolidation des différents programmes publics en faveur de la jeunesse.

La Stratégie nationale sud-africaine pour les compétences numériques et du futur - Emplois décents pour la jeunesse, 2021 – 2025⁴¹

Il s'agit d'une version nationale d'un programme régional destiné à élargir l'accès au travail décent pour les jeunes en Afrique, élaboré dans le cadre du Programme conjoint OIT/UIT/UA et conduit en Afrique du Sud par le Ministère des Communications et des technologies du numérique (Department of Communication and Digital Technologies – DCDT) avec le soutien du PNUD. Cette initiative vise à soutenir le développement d'un écosystème favorable aux compétences numériques pour le marché du travail, tout en proposant aux jeunes non aux études, non en formation et sans emploi (NEET – not in education, training or employment) des programmes de formation aux compétences numériques préalables à l'emploi ainsi que des opportunités d'emploi décent par le biais de services innovants de médiation en vue de l'emploi.

Le guide d'implémentation du programme est axé en particulier sur les compétences numériques en vue d'emplois décents pour la jeunesse, en partant du principe que les jeunes d'âge compris entre 18 et 35 ans forment la génération qui donnera un nouvel élan à l'économie et à la société sud-africaine grâce à ses compétences numériques, et en observant parallèlement que plus de 8 millions de jeunes dans le pays sont actuellement des NEET. Cette focalisation particulière est liée à l'engagement des pouvoirs publics sud-africains dans une campagne mondiale en faveur du travail décent, de concert avec des parties prenantes locales et des partenaires globaux. Les compétences numériques et du futur sont des éléments essentiels de la voie de l'Afrique du Sud vers une montée en capacité de ses ressources humaines, dans un pays conscient que sa compétitivité économique repose sur le développement de telles compétences. Élément tout aussi essentiel, la stratégie met en avant l'importance de l'équilibre entre les genres et la prise en compte des besoins des personnes souffrant d'un handicap. Dans le cadre de la stratégie, l'égalité des genres et des personnes souffrant d'un handicap doit

41 Programme conjoint – Stimuler l'emploi décent et améliorer les compétences des jeunes dans l'économie numérique en Afrique Plan d'exécution 2021 : Afrique du Sud

être une priorité, mais aussi être doté d'un financement suffisant afin d'assurer l'équité en matière de compétences au XIXe siècle en Afrique du Sud.

Le Service de l'emploi des jeunes⁴²

Le Service de l'emploi des jeunes (YES – Youth Employment Service) est une initiative collaborative émanant des entreprises et destinée à s'attaquer au problème du chômage des jeunes. Le service encourage les entreprises, grandes et petites, à proposer des expériences de travail et des placements à des jeunes sans emploi tout en assurant la prospérité économique de l'Afrique du Sud.

Cette approche comprend le soutien aux jeunes sans emploi dans l'acquisition d'outils essentiels et de techniques de recherche d'emploi, axées de façon spécifique sur la rédaction de curriculum vitae et de lettres d'accompagnement convaincantes afin d'améliorer leurs perspectives d'emploi.

1.4.3 Attentes de la jeunesse et perspectives quant à l'avenir du travail dans la région d'Afrique australe

La diversification de l'économie et la numérisation croissante des emplois dans des secteurs porteurs tels que les services, le commerce, le tourisme, l'industrie et l'entrepreneuriat numérique font naître une lueur d'espoir pour les jeunes désireux de saisir ces opportunités.

Ainsi, la jeunesse de cette sous-région espère :

- Un meilleur accès aux informations sur l'emploi.
- Des créations d'emplois plus nombreuses et une intensification de l'offre de travail.
- Un soutien plus affirmé de la part des pouvoirs publics et des partenaires sociaux en ce qui concerne le développement de compétences et l'accès au marché du travail.
- La promotion de l'entrepreneuriat et un meilleur accès au financement grâce à des conditions financières plus favorables, notamment par le biais de partenariats avec les banques, des aides et subventions publiques et le concours d'autres institutions et services financiers.

1.5 Afrique du Nord : République d'Égypte et Royaume du Maroc

1.5.1 Caractéristiques socio-démographiques et professionnelles de la jeunesse dans la région d'Afrique du Nord

Le **Royaume du Maroc** et la **République d'Égypte** constituent les économies les plus dynamiques d'Afrique du Nord. Le Royaume du Maroc possède une population de 37,34 millions d'habitants (BM, 2021) ; la croissance économique

⁴² <https://yes4youth.co.za/>

du pays a été de 7,9 % en 2021 et d'environ 1,5 % en 2022⁴³. Bien que diversifiée dans quatre secteurs majeurs – agriculture et pêche, extraction, industrie⁴⁴ et commerce, tourisme et services – l'économie marocaine est fortement dépendante d'importations d'énergie et de produits alimentaires (BM, 2022)⁴⁵. Le pays a un taux de pauvreté de 4,8 % seulement, le plus bas de toute l'Afrique.

L'économie égyptienne, résiliente et compétitive, a connu une croissance soutenue à environ 6,6 % au cours du premier trimestre de 2022. Cette performance impressionnante fait de l'Égypte la deuxième plus grande économie du continent africain, en dépit de difficultés liées à la crise du Covid-19 et différents facteurs internationaux (BAD, 2022). Cette croissance s'explique en grande partie par le dynamisme de certains secteurs clés et l'existence de politiques de stimulation. On peut citer par exemple le dynamisme des secteurs de la construction, des communications et agricole, ou encore, pour la demande, la consommation privée et publique combinée à l'investissement public (notamment par de nombreux projets de protection sociale et les services sociaux), ainsi qu'une reprise du tourisme et de l'industrie manufacturière. Des facteurs internationaux, comme la guerre en Ukraine, ont pour leur part contribué à une forte inflation (de l'ordre de 15 %) – qui pousse le prix des carburants et des produits alimentaires vers le haut et accroît l'instabilité matérielle de la population⁴⁶. La jeunesse égyptienne (personnes d'âge compris entre 18 et 29 ans) représente actuellement 21 % de la population du pays, qui compte 104 millions d'habitants.

En 2022, le taux de chômage au Maroc s'établissait à 11,2 % (BM, 2022). Alors que la population active s'accroît de 300 000 unités tous les ans, le taux actuel de création d'emplois – 129 000 annuellement – ne parvient pas à absorber l'arrivée de cette main-d'œuvre sur le marché du travail (BM, 2022). Il en résulte un taux de chômage élevé chez la jeunesse, 3 personnes sans emploi sur 10 (29,7 %)⁴⁷ étant des jeunes.

En outre, le groupe des jeunes diplômés est durement touché par un taux de chômage atteignant 60 % en 2022, contre un taux de 3,6 % pour les jeunes non diplômés, confrontés quant à eux à l'emploi précaire dans le secteur informel. Dans ces conditions, le sous-emploi est omniprésent, 2/3 des sans-emploi et 38,6 % des personnes hautement qualifiées acceptant des salaires inférieurs au salaire minimum (BM, 2022). Le Conseil économique et social du Maroc souligne que « les jeunes diplômés sont la catégorie sociale la plus durement frappée par un chômage très souvent synonyme de longueur et de grande incertitude. Près des deux tiers des jeunes sont au chômage depuis plus d'un an. Les emplois qu'ils détiennent sont souvent mal payés, ne sont que

43 Données FMI et BM. <https://www.imf.org/fr/News/Articles/2022/11/03/pr2271-imf-staff-completes-2022-article-iv-mission-to-morocco>

44 Automobile, aéronautique, textiles, cuir, électronique, électricité, chimie-parachimie, industrie pharmaceutique

45 Morocco Economic Update: The Recovery is Running Dry (English). Washington, D.C., Groupe de la Banque mondiale. <http://documents.worldbank.org/curated/en/099529307192239926/IDU020d792070df4a04e830957f0f9fd56c0f71e>

46 BAD, Perspectives économiques en Égypte, Perspectives économiques en Afrique 2022

47 La banque mondiale au Maroc, 2022, <https://www.banquemondiale.org/fr/country/morocco>

rarement contractualisés, et sont très rarement couverts par des régimes de protection sociale »⁴⁸.

Les personnes interrogées confirment aussi que l'augmentation du taux de chômage est la plus marquée dans les zones urbaines, en particulier parmi les jeunes femmes. Les statistiques officielles pour 2022 indiquent en outre que près de trois jeunes sans emploi sur quatre (75,8 %) résident en zone urbaine (dont 67,3 % sont des hommes et 90,1 % sont diplômés)⁴⁹. Le taux de chômage des jeunes est nettement plus élevé dans les centres urbains (46,7 %) que dans les zones rurales (15,9 %). En outre, les jeunes femmes sont confrontées à un taux de chômage nettement plus élevé, à 41,9 %, par rapport à celui des jeunes hommes, à 28,4 %⁵⁰, ce qui soulève des questions quant à l'impact des dynamiques culturelles et à la place des femmes dans la société marocaine.

L'Égypte connaît des problèmes similaires pour ce qui est du chômage des jeunes. En juin 2022, le marché du travail y était marqué par un taux de chômage de 7,2 %, les jeunes de moins de 30 ans représentant 24,3 % du total (BM, 2021). Cette configuration du chômage des jeunes s'accompagne de différents défis sur le marché du travail égyptien, tels qu'une relative rareté des créations d'emplois, une stagnation des niveaux de productivité, une augmentation de l'emploi informel et des salaires peu élevés.

Malgré l'élévation du niveau d'éducation de la jeunesse et d'une réduction progressive des écarts de genre dans l'éducation, les jeunes diplômés universitaires égyptiens sont confrontés à un taux de chômage conséquent, en particulier pour les femmes, qui comptent pour 42 % dans le taux de chômage des jeunes en 2020.

1.5.2 Principales mesures de politique relatives à l'emploi des jeunes

La promotion de l'employabilité des jeunes au Maroc fait l'objet d'une Stratégie nationale pour l'emploi sur dix ans (2015-2025)⁵¹. Celle-ci vise à favoriser l'inclusion sociale des femmes et l'intégration de la jeunesse en général par la création d'emplois permanents, de nature à améliorer la productivité et à réduire le coût du travail. La stratégie repose sur quatre piliers : orientation des politiques macro-économiques et sectorielles vers la création de nouveaux emplois (38 000 emplois par unité du PIB, p. ex. 200 000 emplois en moyenne et par an) ; renforcement du capital humain par le biais de formations intensives, d'une hausse des niveaux de qualification et d'une réforme du système de protection sociale ; renforcement des programmes d'emploi existants ; et amélioration de la gouvernance et du fonctionnement du marché du travail.

48 Le Maroc préconise des solutions au chômage des jeunes. <https://www.careersinmorocco.com/articles/details/?id=221#:~:text=Le%20Conseil%20%C3%A9conomique%20et%20social,persistent%20du%20ch%C3%B4mage%20des%20jeunes>

49 Haut-Commissariat au Plan, 2022. Note d'information à l'occasion de la journée internationale de la jeunesse du 12 août 2022 (hcp.ma)

50 Haut-Commissariat au Plan, 2022. Note d'information à l'occasion de la journée internationale de la jeunesse du 12 août 2022 (hcp.ma)

51 La Stratégie nationale pour l'emploi du Maroc. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---ed_emp_msu/documents/project/wcms_420201.pdf

Pour la mise en œuvre de cette stratégie, le Gouvernement du Maroc a créé une Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC) dont l'action se déploie en trois volets : l'octroi de subventions salariales aux sans-emploi, un programme de formation des jeunes (programme « Tehil ») et la promotion de l'entrepreneuriat grâce à des formations et une assistance financière (programme « Moukawalati »)⁵². De façon similaire, les ministères d'exécution ont adopté trois stratégies pour les axes suivants :

1. Intégration des jeunes – améliorer le système de formation et introduire les jeunes sur le marché du travail par le biais de contrats de stage ou la mise en adéquation des compétences.
2. Création d'emplois afin d'augmenter le taux de travail et la productivité.
3. Promotion des micro-entreprises par une aide à leur financement.

Du côté de la demande et de l'offre de travail, des initiatives telles que les Métiers mondiaux du Maroc et le Plan Maroc Vert visent à promouvoir la création d'emplois à l'aide de politiques macro-économiques et sectorielles (p.ex. réforme des rémunérations, politique souple en matière de taux de change, accent mis sur les secteurs porteurs de croissance)⁵³.

L'approche du gouvernement égyptien en vue d'une plus grande employabilité des jeunes consiste en l'élaboration de politiques destinées à un renforcement de la compétitivité et de la résilience de l'économie à l'aide de réformes conduites à bref délai, dont des privatisations plus nombreuses⁵⁴. Cette stratégie porte sur différents secteurs ayant un potentiel élevé de croissance et de création d'emplois, à savoir les énergies renouvelables, la production d'hydrogène vert, l'industrie automobile, les hydrocarbures, l'éducation et le secteur bancaire.

En collaboration avec les partenaires sociaux, les pouvoirs publics veulent examiner de quelle manière il est possible d'infléchir les perceptions d'une jeunesse peu informée des compétences demandées par les employeurs et le marché, ainsi que d'élaborer des modèles de formation à l'emploi répondant aux exigences des employeurs en matière de compétences. Pour leur part, les jeunes aspirent à des opportunités de création de leur entreprise dans les secteurs en croissance mentionné ci-dessus. Comme le montrent les données, quelque 50 % des jeunes Égyptiens voient dans l'entrepreneuriat une option de carrière attractive⁵⁵.

1.5.3 Attentes de la jeunesse et perspectives quant à l'avenir du travail dans la région d'Afrique du Nord

Au Maroc comme en Égypte, les jeunes sont confrontés aux défis communs du manque d'accès effectif et inclusif au marché du travail, du travail précaire et du sous-emploi. Ces obstacles sont le résultat du caractère informel des

52 Le marché du travail au Maroc : défis et opportunités (banquemonddiale.org)

53 PNUD, Maroc, 2022, <https://www.undp.org/fr/morocco>

54 Moussa Diop, Croissance : l'Égypte consolide sa position de seconde puissance économique du continent, le 06/09/2022 à 15h30

55 Ibid.

économies de ces pays ainsi que d'une inflation généralisée, qui affecte tant les centres urbains que les zones rurales. De plus, les aléas climatiques entravent les performances de différentes initiatives, notamment dans un secteur agricole où la productivité reste faible.⁵⁶

Les attentes de la jeunesse correspondent à plusieurs recommandations déjà adressées aux autorités gouvernementales. Parmi celles-ci, on peut citer :

- Amélioration de l'information et des services de médiation relatifs au marché du travail par le biais d'un modèle plus interactif de partenariat public-privé ;
- Soutien aux petites entreprises via le parrainage, l'essaimage d'entreprises, la sous-traitance et les partenariats ; facilitation du financement afin d'encourager l'emploi indépendant ; en particulier, développement d'activités sources de revenu par l'identification de secteurs à croissance rapide, tels que l'e-commerce, le secteur des services, les télécommunications, l'agriculture et le tourisme ;
- Encouragement/accompagnement des contrats d'emploi de courte durée, allant de trois mois à deux ans ;
- Amélioration des formations professionnelles par la proposition de cours plus adaptés à des besoins spécifiques ; et
- Amélioration des dispositions réglementaires en vue d'une plus grande inclusion⁵⁷ et réduction des charges sociales et fiscales pour les jeunes entrepreneurs et les demandeurs d'emploi.

1.6 Afrique de l'Est : Républiques d'Ouganda et du Kenya

1.6.1 Caractéristiques socio-démographiques et professionnelles de la jeunesse dans la région d'Afrique de l'Est

Outre une frontière commune, l'**Ouganda** et le **Kenya** partagent le même profil démographique. La population de l'Ouganda compte 42 millions d'habitants ; celle du Kenya 47,6 millions d'habitants (PNUD, 2022). Avec une jeunesse très nombreuse (plus de 65 % de la population), les deux pays ont à affronter de sérieux défis socio-économiques dans un contexte marqué par des taux de pauvreté de 42,2 % (pour l'Ouganda) et de 29,4 % (pour le Kenya) en 2022⁵⁸ et un taux d'inflation d'environ 7,2 % (Ouganda)⁵⁹ et 9 % (Kenya)⁶⁰ respectivement en 2021.

56 FAO, Appui à l'emploi des jeunes en milieu rural au Magreb, 2019.

57 Facilitation de l'emploi de personnes souffrant d'un handicap, des jeunes femmes, etc

58 Macro Poverty Outlook (Banque mondiale, 2023) <https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwjEoYONGJuBAXUTRuUKHd9CDP0QFnoECBYQAAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.worldbank.org%2Fen%2Fpublication%2Fmacro-poverty-outlook&usg=AOvVaw1SSkQUK-9dnPb8ca0FWZQ4&opi=89978449> Groupe de la Banque africaine de développement (2022), Uganda Economic Outlook | African Development Bank Group - Making a Difference (afdb.org)

59 Groupe de la Banque africaine de développement (2022), Uganda Economic Outlook | African Development Bank Group - Making a Difference (afdb.org)

60 Banque centrale du Kenya, Inflation Rates | CBK (centralbank.go.ke)

L'économie ougandaise a enregistré une croissance de 3,7 % en 2021, impulsée avant tout par un secteur agricole dynamique qui occupe 80 % de la population active au travail. À cela s'ajoute une montée en puissance d'une exploitation pétrolière émergente (BAD, 2022)⁶¹.

Par contraste, l'économie kényane se caractérise par sa nature moderne et diversifiée, combinant l'agriculture avec une économie de services florissante, dont le tourisme et le commerce. Le taux de croissance économique du Kenya était de 6,7 % en 2021, soutenu par le dynamisme du secteur des services et une forte consommation privée. Le Kenya conserve son statut de plaque tournante pour le commerce, les technologies et la logistique en Afrique de l'Est, où elle sert également de centre financier régional. Le pays peut compter sur une base industrielle solide et un réseau routier bien développé⁶².

On estime qu'en Ouganda, plus de 400 000 jeunes entrent chaque année sur le marché du travail pour s'y disputer quelque 100 000 emplois disponibles.⁶³ Cette situation est exacerbée par le nombre de jeunes quittant le secteur agricole dans les zones rurales, à la recherche d'opportunités d'emploi dans les zones urbaines. Selon les données de la BAD, le taux de chômage du pays s'établissait en 2021 à 3,4 %. Ce pourcentage est toutefois mis en doute par les jeunes interrogés dans le cadre de l'étude, qui estiment que le taux de chômage dépasse les 78 %. À en juger par leurs réponses, près d'un jeune sur deux se considère sans emploi. En Ouganda, l'emploi précaire dans le secteur informel demeure le principal débouché pour les jeunes diplômés et les personnes ayant un faible niveau d'éducation formelle. Les services commerciaux – associés à la numérisation de l'économie, créatrice en particulier d'opportunités d'emplois liés à Internet et dans le secteur hôtelier, forment la principale source d'emploi, formel et informel, pour la jeunesse ougandaise.

Le marché du travail kényan affichait en 2021 un taux de chômage de 12,3 % (BAD, 2021). Les causes du chômage des jeunes sont diverses et dues à un grand nombre de facteurs, dont notamment un important décrochage scolaire, en particulier chez les jeunes femmes, en raison de problèmes tels que des grossesses non désirées. Parmi les autres facteurs déterminants, on peut citer une inadéquation entre les compétences acquises par les jeunes et celles requises pour l'obtention d'un travail intéressant, le manque d'emplois disponibles et l'absence de compétences requises sur le marché du travail. En outre, l'urbanisation rapide et l'exode rural exacerbent le chômage dans des zones où les opportunités de travail et les ressources sont limitées. L'augmentation du nombre de jeunes sans emploi a des conséquences sociétales sérieuses, conduisant souvent à une hausse des activités criminelles telles que vols, violence, viols et cas de diffamation.

1.6.2 Principales mesures de politique relatives à l'emploi des jeunes

61 Perspectives économiques en Ouganda, <https://www.afdb.org/fr/pays/east-africa/uganda/uganda-economic-outlook>

62 KENYA : LES INVESTISSEMENTS, <https://www.tradesolutions.bnpparibas.com/fr/implanter/kenya/investissement>

63 Ouganda, données BAD pour 2021, Perspectives économiques en Ouganda, <https://www.afdb.org/en/pays/east-africa/uganda/uganda-economic-outlook>

En Afrique de l'Est, l'emploi des jeunes constitue une problématique préoccupante importante, que les gouvernements de la région s'efforcent activement de prendre à bras le corps. Au Kenya comme en Ouganda, les jeunes dynamiques mettent eux-mêmes en avant l'emploi indépendant et l'entrepreneuriat comme une voie pour réduire le chômage. De ce fait, de nombreuses institutions et quantité de plans d'action mènent activement des expériences proposant des initiatives accordées aux besoins du marché, des subventions et d'autres facilités de soutien.

Cette volonté se traduit par exemple par des initiatives telles que le programme ougandais de Développement des jeunes [Youth Livelihood programme], promu conjointement par les pouvoirs publics et les partenaires sociaux afin de créer des opportunités d'intégration socio-professionnelle pour les jeunes de milieux défavorisés. Lancé en 2013 et doté d'un budget de 265 milliards UGX, le programme s'adresse à des personnes d'âge compris entre 18 et 30 ans dans 112 districts. L'un des grands défis du programme est son succès et le nombre de demandes, alors que ses ressources opérationnelles pour y répondre restent limitées.

Ce désir d'action se reflète pareillement dans l'adoption de la Politique nationale pour l'emploi en Ouganda : « Multiplier les opportunités de travail décent et augmenter la production du travail en vue de la transformation socio-économique » [The National Employment Policy for Uganda: "Increasing Decent Employment Opportunities and Labor Productivity for Socio - Economic Transformation"]⁶⁴. Dans son approche, cette politique intègre les propositions suivantes :

- Promouvoir l'élaboration d'une politique nationale d'emploi spécifiquement axée sur la jeunesse
- Promouvoir la mise en place de politiques d'emploi favorables aux jeunes dans les secteurs public et privé.
- Susciter une culture d'entrepreneuriat dans la jeunesse.
- Susciter la participation des jeunes dans la production, la transformation et la commercialisation agricoles.
- Promouvoir des programmes d'enseignement pertinents et appropriés.
- Mettre en place des agences pour l'emploi des jeunes dans chaque région de l'Ouganda.
- Mettre en place des bibliothèques et des centres d'information destinés aux jeunes dans chaque district.

Au Kenya, les mesures publiques de réduction du chômage se focalisent sur une augmentation du revenu par tête d'habitant, sur des programmes de sécurité sociale et sur la relance économique (BAD, 2022). Elles comprennent

64 Politique nationale pour l'emploi en Ouganda, 2011, https://www.ilo.org/dyn/youthpol/en/equest.fileutils.do?handle?p_uploaded_file_id=155

notamment des interventions à court et à moyen termes telles que “Kazi Kwa Vijana” (KKV) un projet axé sur la création d’emplois pour les jeunes, un renforcement des infrastructures et le développement rural. D’autres mesures en vue de la création d’emplois pour les jeunes sont prévues dans le cadre du Programme pour l’emploi des jeunes à l’étranger (Youth Employment Scheme Abroad – YESA)⁶⁵, le Fonds de développement des jeunes entrepreneurs (Youth Enterprise Development Fund – YEDF)⁶⁶ et le Projet d’émancipation des jeunes du Kenya (Kenya Youth Empowerment Project – KYEP). En dépit de ces efforts, le chômage reste au Kenya un défi persistant, qui se manifeste avant tout par l’importance du secteur informel et un sous-emploi significatif. On notera quelques changements structurels dans la composition de l’emploi déclaré, alors que le secteur informel n’en a pas moins continué à tourner autour des 83 % de l’emploi total au cours des deux dernières décennies.

Pour s’attaquer en profondeur à cette problématique, le gouvernement poursuit une approche multisectorielle qui prend en compte l’interdépendance et l’interconnexion de différents secteurs quant au potentiel de croissance qu’ils recèlent. En particulier, ces efforts priorisent des secteurs tels que l’agriculture, les transports, le commerce, la construction et l’éducation pour leur important potentiel d’emploi des jeunes, en mettant l’accent sur la mise à profit d’une vision en termes de filières et de chaînes de valeur.

1.6.3 Attentes de la jeunesse et perspectives quant à l’avenir du travail dans la région d’Afrique de l’Est

L’analyse des données confirme qu’en Afrique de l’Est, l’agriculture, les transports, le commerce, la construction et l’éducation constituent autant de gisements d’emplois pour les jeunes et des secteurs où la numérisation accrue des services multiplie les opportunités et les possibilités d’information. On constate de même un intérêt accru pour l’hôtellerie et le tourisme dans la population jeune. Les jeunes interrogés dans le cadre de l’étude espèrent :

- Une meilleure promotion et communication des opportunités d’emploi et des opportunités de niche permettant une meilleure inclusion et une plus grande transparence.
- Un soutien accru ou des subventions de la part des pouvoirs publics en vue de la promotion de l’emploi indépendant, notamment sous la forme de formations, d’une aide à l’investissement et d’incitants fiscaux.

65 <https://www.rti.org/impact/tapping-potential-kenyan-youth-through-skills-empowerment>

66 <https://www.youthfund.go.ke/>

Chapitre 2 :

Défis pour les actions de politique et de programmes en matière d'emploi des jeunes

L'analyse rapportée ci-dessus fait apparaître que, somme toute, les politiques et les initiatives s'attachant aux défis relatifs à l'emploi des jeunes n'ont pas manqué en Afrique. Toutefois, ces efforts, pour bien intentionnés qu'ils soient et en dépit de leur volonté de comprendre et de résoudre les problèmes d'employabilité des jeunes, souffrent de défauts significatifs et sont entravés par de sérieux obstacles. Une brève enquête conduite auprès d'un échantillon de jeunes dans les pays sélectionnés a indiqué un faible niveau de connaissance des initiatives publiques de soutien à l'emploi des jeunes interventions. Environ 63,2 % des jeunes interrogés ont indiqué tout ignorer des politiques de la jeunesse et de l'emploi élaborées par leur gouvernement ou d'autres partenaires au développement dans le but de créer des opportunités d'emploi pour la jeunesse dans leur pays.

Parmi ceux qui étaient au courant de l'existence de politiques ou d'interventions en faveur de l'emploi des jeunes, 35,3 % leur reconnaissent un certain succès dans la création d'opportunités d'emploi pour la jeunesse ; toutefois, une majorité d'entre eux (52,9 %) estimaient que ces interventions ou politiques n'ont pas réellement abouti à une création d'emplois notable pour les jeunes.

De même, alors que deux tiers des jeunes interrogés (65,8 %) ont indiqué n'avoir jamais reçu de soutien, ni personnellement, ni, à leur connaissance, dans le cas d'amis ou de proches (que cette aide soit d'ordre financier ou qu'elle consiste en d'autres avantages), grâce à une ou des interventions destinées à faciliter l'emploi des jeunes ; un peu moins du tiers (31,6 %) ont affirmé avoir reçu personnellement une aide ou connaître une personne ayant bénéficié d'un soutien dans le cadre d'un programme de promotion de l'emploi des jeunes, la majorité de ces répondants indiquant que ce soutien était d'ordre financier.

Interrogés sur le passage de l'école à l'emploi ou sur leur entrée sur le marché du travail, environ la moitié des jeunes ont indiqué qu'une personne a besoin aujourd'hui d'une éducation ou d'une formation qui soit au moins de niveau universitaire pour espérer décrocher un travail décent. Pour ce qui est des qualités les plus utiles pour trouver un bon travail, 36,8 % ont mentionné des « compétences en technologies de l'information », 31,6 % ont indiqué « avoir terminé un stage en entreprise ou un cours de formation approprié », 10,5 % ont cité de préférence une « connaissance du monde de l'entreprise » et 13,2 % ont indiqué des « qualifications en sciences ou en technique ». Pour les secteurs d'activité ayant leur préférence, 36,8 % du groupe ont cité « l'agriculture », 18,4 % ont indiqué « les transports, l'entreposage et les communications ».

D'autres défis mis au jour par l'étude concernant des facteurs à la macro et micro, parmi lesquels on peut citer une faible croissance économique dans certains pays spécifiques faisant l'objet de la recherche, une inadéquation entre les instituts de formation et le marché du travail, des lacunes du système éducatif, ainsi que

des variations dans les activités préférées parmi la jeunesse. Parmi les autres obstacles dans le domaine de l'emploi des jeunes, citons aussi un manque de retour d'information à propos des demandes de financement, la faible présence physique des programmes pour l'emploi des jeunes (en particulier dans les zones rurales), le peu de coordination entre les différents organismes d'exécution et les parties prenantes impliquées dans les programmes pour l'emploi des jeunes, ainsi que les conditions liées aux aides et subventions et aux prêts proposés par les organismes de financement.

Ces facteurs multiformes sont en interaction étroite et contribuent à limiter ou à influencer de manière négative sur l'impact, les opportunités et l'efficacité des programmes destinés à renforcer l'emploi des jeunes et l'employabilité de ceux-ci. Dans la section ci-après, nous nous attacherons à certains des défis mis en évidence dans notre étude.

2.1. Faible croissance économique et faible augmentation de l'emploi

Les résultats de l'étude font clairement apparaître les nombreuses difficultés auxquelles les jeunes sont confrontés, en particulier dans leur recherche d'un emploi décent dans des économies caractérisées par une croissance constante mais faible. Dans les pays sélectionnés, les jeunes interrogés ont fréquemment mentionné une faible croissance économique et un manque de diversification comme causes premières du peu de demande de main-d'œuvre, ayant des effets particulièrement négatifs sur l'emploi des jeunes.

Dans ce contexte, les opportunités d'emploi disponibles ne suffisent pas à absorber l'arrivée sur le marché de l'emploi de jeunes en âge de travailler, le sous-emploi dans le secteur informel devenant de plus en plus la règle. Certains informateurs clés ont souligné que « *l'économie ne croît pas assez et n'offre pas beaucoup de postes. C'est pourquoi il est difficile pour certains jeunes de décrocher un emploi décent* ».

S'il est vrai que la croissance économique ne suffit pas à elle seule pour résoudre le taux de chômage élevé des jeunes, l'affirmation ci-dessus montre bien qu'il est impératif que les politiques et les programmes de l'emploi des pays soient pleinement intégrées et considérées comme des piliers essentiels, aux niveaux à la fois macro-économique et sectoriels. Il convient donc de redoubler d'efforts en vue de promouvoir non simplement la croissance économique, mais aussi une croissance inclusive et génératrice d'un plus grand nombre d'opportunités d'emploi. Des stratégies telles que la diversification de l'économie, l'ajout de valeur aux produits primaires et des investissements publics dans des activités à forte intensité de main-d'œuvre dans des secteurs comme l'industrie manufacturière et les infrastructures, sont essentielles pour ouvrir des perspectives d'emploi.

2.2 Inadéquation entre instituts de formation et marché du travail

Sur le plan de l'employabilité, on attend des jeunes qu'ils possèdent des compétences et des aptitudes spécifiques et répondant aux demandes actuelles du marché du travail. Toutefois, il faut noter à cet égard le défi significatif que constitue l'inadéquation qui existe actuellement entre les formations prodiguées par les institutions éducatives et les demandes réelles du marché du travail.

Cette inadéquation entre le système éducatif et le marché du travail est étroitement liée à la qualité des programmes de formation disponibles. Celle-ci est conditionnée par des facteurs tels que l'équipement et les installations des instituts de formation, la qualification des formateurs, la taille des classes et la durée des programmes de formation. Un grand nombre de jeunes interrogés ont fait part de leur expérience de formation dans des domaines comme la création d'entreprise et l'entrepreneuriat dans le cadre de différents projets. Toutefois, ils se sont souvent plaints du fait que la durée prévue des formations est insuffisante pour acquérir des compétences utiles et significatives en gestion d'entreprise et en entrepreneuriat. Rebondissant sur cette critique, l'un des jeunes interrogés a fait la suggestion suivante :

« Il faudrait revoir l'organisation et les méthodes utilisées dans la réalisation de certains programmes pour les rendre plus utiles et pertinents pour réellement favoriser l'emploi des jeunes ».

2.3 Lacunes du système éducatif

Alors que dans la perception des jeunes interrogés, l'éducation a atteint des niveaux suffisants d'universalité dans les pays analysés, la qualité du système éducatif demeure un obstacle important pour les jeunes à la recherche d'un emploi et désireux d'acquérir des compétences utiles à leur employabilité. Nombre d'entre eux ont pointé les faibles résultats de l'instruction, en particulier pour ce qui concerne les compétences de base en calcul et en lecture/écriture, perçus comme un obstacle majeur dans le cadre de la formation des jeunes à des compétences techniques et professionnelles. Un des jeunes interrogés a mis en lien de façon explicite et directe l'éducation et l'employabilité des jeunes, en affirmant :

« Ce que je veux dire, c'est que la formation ne commence pas à l'école secondaire mais qu'elle concerne tout le système éducatif. C'est l'ensemble du système d'éducation qui doit préparer les gens [les jeunes Africains] à un emploi correctement rémunéré et une carrière épanouissante. La qualité de l'enseignement primaire et secondaire dans certaines régions des pays d'Afrique est d'un niveau insuffisant, ce qui rend les choses très difficiles. De ce fait, même quand on a terminé avec fruit ce parcours scolaire, il vous manquera certaines compétences de base en calcul et en lecture/écriture. Car même en optant pour une filière technique et professionnelle – ce qui peut être très intéressant –, même dans ce cas on a besoin de certaines bases. Par exemple, si on est plombier ou mécanicien mais qu'on ne sait pas calculer, il sera difficile de réussir dans le métier. Ces défis sont directement liés aux compétences de la personne ».

Un sentiment semblable a été partagé par un autre jeune de l'étude, qui affirmait :

« L'un des grands problèmes qui expliquent qu'ils [les jeunes] ne trouvent pas de travail, c'est qu'il faut regarder comment ils ont été préparés. D'habitude, cette préparation n'a pas eu lieu correctement. La plupart ont quitté l'école avant le diplôme, et même si certains ont terminé leur scolarité, ils ne peuvent rien faire. Il est difficile de former de telles personnes après coup ».

2.4 Préférences et perceptions en matière d'emploi

Une fraction significative des jeunes interrogés porte en grande estime les emplois professionnels et administratifs (46,4 % et 17,9 %, respectivement). Ces préférences se manifestent particulièrement dans le désir qu'ont les jeunes de participer à des programmes de formation proposés par des partenaires au développement et leur attitude devant un emploi dans des secteurs autres que professionnels et administratifs. Comme l'a expliqué un des jeunes interrogés, *« il y a beaucoup de métiers dans lesquels on peut trouver un travail intéressant, comme par exemple la soudure, la menuiserie, la mécanique ou même l'agriculture. Mais certains jeunes considèrent ce type de travail comme une occupation inférieure parce que leur jugement est déformé par des perceptions sociétales. Ainsi, vous verrez que même si vous voulez trouver un métier dans l'agriculture, la société ne va pas vous y encourager ou vous motiver »*. Cette réflexion, corroborée par d'autres scénarios envisagés dans les discussions, met en évidence un problème de vision du travail qui nécessite une attention aux niveaux national, communautaire et individuel. Interroger ces perceptions du travail est un travail essentiel pour faire évoluer les choses dans un sens constructif.

2.5 Accès limité à des financements durables

Le défi que constitue l'accès limité à des financements durables se pose en particulier aux jeunes désireux de créer leur entreprise. Les réponses données lors des entretiens mettent en lumière les difficultés auxquelles doivent faire face les jeunes entrepreneurs dans leur recherche de financements, même lorsqu'ils ont développé des idées viables pour leur future entreprise. L'accès au crédit chez les institutions financières peut être ardu, notamment en raison de taux d'intérêt exorbitants, dont les interrogés affirmaient qu'ils se situaient aux alentours de 18 % dans les banques commerciales et de 36 % chez les fournisseurs de services de microfinance dans un grand nombre de pays africains.⁶⁷ Ces taux élevés présentent un obstacle significatif, puisque très peu de jeunes entrepreneurs peuvent générer un revenu suffisant pour y faire face.

En outre, la nécessité de fournir des garanties peut compliquer encore le problème. Un grand nombre de banques hésitent à accorder des prêts aux

⁶⁷ Enquête et réponses des jeunes et d'institutions financières consultés dans le cadre de l'étude.

jeunes entrepreneurs ; n'ayant souvent pas de terre ou de biens mobiliers à leur nom, l'obtention d'un prêt traditionnel sera d'autant plus difficile pour eux.

Les jeunes interrogés ont également mentionné les critères de sélection très stricts et quelquefois inéquitables appliqués pour l'obtention d'aides, de subventions ou de micro-crédits proposés par les partenaires au développement ou les programmes publics. Ces critiques entravent l'accès au financement des jeunes, en particulier ceux habitant en zone rurale et désireux de lancer ou d'étendre leur entreprise. Comme l'a indiqué de façon lapidaire l'un des jeunes interrogés : *« cela rend le financement d'une activité d'entreprise très difficile pour les jeunes »*.

2.6 Accès limité aux formations et aux informations stratégiques concernant l'emploi

La majorité (plus de 50 %) des jeunes interrogés ont indiqué ne recevoir que peu ou pas du tout d'assistance dans leur recherche d'un emploi. En d'autres termes, ils n'ont reçu ni aide, ni conseil de la part des services pour l'emploi pendant leur recherche d'un travail.

S'il existe certains instituts de formation de qualité et préparant correctement les jeunes à un emploi, il est difficile dans la plupart des pays analysés d'y accéder pour ceux qui résident dans des régions reculées. De ce fait, les jeunes habitant dans ces régions sont contraints de quitter leur communauté et de faire le voyage vers des lieux où ils pourront trouver une telle formation de qualité. Cette contrainte limite souvent les choix pour les jeunes des zones rurales. Comme l'expliquait l'un des jeunes interrogés : *« Je pense que nous devons arriver à une plus grande décentralisation. Dans les zones rurales, il n'y a que peu de centres publics d'enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP), et la nécessité d'aller se former ailleurs contribue à l'exode rural vers les villes »*. La priorité donnée aux centres urbains se traduit par une décentralisation insuffisante des services, ce qui se répercute à son tour sur l'accès limité aux formations et à des informations stratégiques sur l'emploi dans les zones non urbaines. Cette situation conduit à des frais de formation plus élevés pour les jeunes concernés et contribue au chômage des jeunes et à leur marginalisation, en particulier dans les zones rurales.

2.7 Faible décentralisation des services

Comme suggéré dans la section précédente, un autre défi majeur dans la recherche d'un emploi pour les jeunes est lié à la faible décentralisation des services. Un des jeunes interrogés présentait ainsi la réflexion suivante : *« Dans la plupart des pays d'Afrique, la planification du développement est fortement centralisée, ce qui signifie que la plupart des services et des infrastructures de base se concentrent principalement dans les zones urbaines ; de ce fait, les opportunités dans les zones rurales sont limitées. Par exemple, il n'y a actuellement aucun institut de formation dans la région où j'habite ; cette*

absence d'instituts de formation se répète dans d'autres domaines, comme les services sanitaires ».

Un grand nombre de jeunes interrogés ont suggéré que des investissements en infrastructures et services de base est un élément essentiel pour créer des opportunités d'emploi pour les jeunes en zone rurale.

2.8 Manque de coordination et d'inclusivité dans l'exécution des actions gouvernementales ou des politiques publiques

De nombreuses actions de politique publique en vue de lutter contre le chômage des jeunes ont mis en évidence l'absence d'un organisme public solide et fiable, chargé du suivi et de la coordination des efforts en faveur de la jeunesse. Cette absence a nui à l'efficacité de certaines politiques et programmes publics, menant à une persistance de l'inadéquation entre politiques de développement, sociales et économiques destinées à un renforcement des capacités des jeunes.

Un autre défi majeur réside dans la faible participation des jeunes dans le processus d'élaboration des politiques publiques. La majorité des jeunes interrogés ont fait état d'un manque de consultation adéquate lorsqu'il s'agit de formuler les politiques et les programmes ayant trait à la jeunesse.

C'est pourquoi l'inclusion et la participation des jeunes dans l'élaboration des stratégies, politiques et programmes nationaux de lutte contre le chômage des jeunes semble un élément critique afin d'améliorer l'effectivité de la réponse publique à la situation précaire des acteurs concernés aux premier chef, à savoir la jeunesse elle-même. Comme le formulait l'un des jeunes lors d'un entretien : *« Il ne faudrait pas considérer les jeunes comme un groupe de malheureux qu'il faut assister ou les considérer uniquement comme les bénéficiaires des projets de développement. Au lieu de cela, il faudrait les mettre à l'avant-plan dans l'élaboration des politiques et dans les décisions publiques. Il faudrait tenir compte de leur vision et de leurs positions tout au long de la formulation de ces politiques ».*

Chapitre 3 :

Conclusion et recommandations

Les résultats de notre étude suggèrent que le marché du travail dans les pays analysés, tout en présentant chacun à son tour ses spécificités, est marqué par certaines dynamiques communes et certains facteurs d'influence récurrents et responsables d'obstacles à l'emploi des jeunes. Les dynamiques et les facteurs les plus immédiats sont les suivants :

- Un **manque d'inclusion** : se traduisant par un accès limité à des ressources stratégiques (information, financements, terre) essentielles à des projets socio-professionnels effectifs (y compris emploi indépendant et entrepreneuriat). De façon similaire, pour l'ensemble des domaines étudiés, les jeunes et les femmes ont éprouvé des niveaux d'intégration moindres sur le marché du travail – les femmes en particulier manifestent des taux de participation nettement plus bas, à environ 23 % à l'échelle nationale⁶⁸. Cette situation est aggravée par des niveaux préoccupants de chômage et d'instabilité de l'emploi pour les jeunes diplômés.
- Une **faible augmentation en nombre des opportunités d'emploi** : le nombre de créations d'emplois est insuffisant pour absorber une population croissante en âge de travailler. L'emploi formel tend à se concentrer dans de grandes entreprises bien établies, alors que les petites et moyennes entreprises ont du mal à poursuivre ou étendre leur activité et peinent à offrir des postes adéquats aux jeunes.
- Des **emplois peu qualitatifs** : sur le marché de l'emploi pour les domaines étudiés, le travail informel et le sous-emploi prédominent. La croissance de l'emploi autre qu'agricole est soumise à contrainte, en particulier dans le secteur des services, où l'emploi se concentre avant tout dans des postes à faible qualification, sans protection sociale adéquate et dans des conditions de travail précaires.
- Un **manque de structures et de soutien pour l'emploi indépendant, et de façon spécifique pour l'entrepreneuriat des jeunes** : cette voie vers la création d'un revenu représente une niche toujours prometteuse (non seulement pour les gouvernements, mais aussi comme source d'espoir pour les jeunes eux-mêmes). Néanmoins, ce secteur nécessite une meilleure structuration et un meilleur accompagnement, notamment par le biais de formations ajustées aux besoins du marché du travail et d'un accès inclusif aux ressources pour ce groupe défavorisé dans les faits.

Bien que notre étude ne puisse être généralisée telle quelle à l'ensemble du continent africain, elle fournit une première analyse des politiques existantes (ou du manque de telles politiques) dans les pays considérés, met en lumière à la fois les défis qui se posent et la nécessité d'un perfectionnement des politiques, et donne des clés de compréhension importantes gagnées dans le cadre des entretiens individuels avec des informateurs clés. En offrant un espace d'expression de diverses expériences des jeunes du continent, elle montre qu'il y a eu des occasions manquées qui méritent d'être rectifiées ou repensées. L'examen des préoccupations de la présente génération

⁶⁸ ONU, Perspectives de la population mondiale 2017, <https://population.un.org/wpp/>

de jeunes, telles qu'elle-même les exprime, permet d'esquisser plusieurs pistes de solutions :

- Un **meilleur accès aux informations stratégiques** et la mise à disposition d'un accompagnement sous forme de soutien et de conseils en vue de l'intégration socio-professionnelle des jeunes.
- Une **intensification des créations d'emplois et de l'offre d'emplois, ainsi que des mesures en faveur de l'emploi indépendant et/ou l'entrepreneuriat**, par des formations plus complètes et un meilleur accès à un appui financier et réglementaire.
- Une **amélioration des formations des jeunes en vue de leur entrée sur le marché du travail**, par la mise en œuvre de réformes des systèmes éducatifs conduites à bref délai et la proposition de formations en phase avec le marché, en particulier par des programmes accessibles de formation technique et professionnelle axés également sur les personnes et les groupes les plus défavorisés.
- Une **meilleure aisance financière pour les jeunes**, par une simplification des exigences auxquelles répondre pour l'obtention d'aides, subventions et prêts d'entreprise, cela en facilitant l'accès aux financements et en prévoyant d'autres incitants fiscaux et réglementaires.
- Une **intensification du contenu numérique des compétences des demandeurs d'emploi et des jeunes professionnels**, ce qui est une nécessité dans le contexte actuel de croissance rapide de l'économie numérique et d'accélération de l'innovation technologique.

La réalisation d'un tel futur prometteur peut demander des programmes gouvernementaux spécifiques, des incitants fiscaux ciblés et des réformes du système éducatif, chacune de ces actions étant adaptée aux besoins et aux aspirations de la jeunesse d'Afrique. Cette démarche doit conduire notamment à un système d'enseignement accordant un poids plus grand aux sciences, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques (disciplines STEM – Science, Technology, Engineering and Mathematics), ainsi qu'à des politiques fiscales plus inclusives et stimulantes, susceptibles de promouvoir plus effectivement l'emploi des jeunes et la création de jeunes entreprises. Ces réformes viendraient à leur heure, tout en s'avérant essentielles pour l'atteinte des objectifs mentionnés plus haut.

Étant donné ces défis auxquels sont confrontés les jeunes désireux de trouver ou de créer un emploi, on peut de manière plausible recommander aux gouvernements des pays analysés de donner suite à des mesures telles que les suivantes :

1. **Mettre en place une structure EFTP décentralisée et de qualité** : étendre et optimiser le réseau d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) de façon à proposer une offre de qualité aux jeunes dans les zones rurales défavorisées.
2. **Œuvrer à une meilleure coordination** : améliorer la coordination entre les responsables politiques et les partenaires chargés de la mise en œuvre des programmes en faveur de l'emploi des jeunes.

3. **Renforcer la participation des jeunes** : intensifier la participation des jeunes à tous les stades de la formulation des politiques et des programmes publics afin d'assurer la prise en considération effective de leurs positions et points de vue.
4. **Amplifier les travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre** : impulser et diversifier les initiatives économiques, dont des programmes publics à forte intensité de main-d'œuvre, afin de multiplier les opportunités d'emploi pour les jeunes.
5. **Renforcer la collecte de données** : mettre en place un système robuste de collecte de données à tous les niveaux de l'économie afin d'obtenir des informations plus complètes et approfondies sur l'emploi des jeunes.
6. **Réexaminer la législation et les politiques existantes** : réviser la législation et les politiques en matière de quotas de travailleurs expatriés et de modalités d'accord de permis aux entreprises dans une perspective de sauvegarde de l'emploi des jeunes.
7. **Créer des centres d'orientation et d'aide à l'emploi** : promouvoir la mise en place de centres décentralisés d'orientation et d'aide à l'emploi conçus comme des lieux d'échange d'informations et d'opportunités d'emploi et d'accompagnement concret des jeunes dans leurs démarches de candidature. Ces centres pourraient également être des relais pour faciliter l'obtention de contrats d'apprentissage et de stages en vue du développement de compétences.
8. **Prévoir un accompagnement de suivi** : installer des mécanismes d'accompagnement de suivi pour les jeunes après leur formation, notamment des services d'orientation et d'aide à l'emploi, de placement et d'insertion, afin de garantir le succès de leur parcours.

L'avenir du travail en Afrique est conditionné à la modernisation d'un secteur agricole en expansion et à une généralisation du numérique dans les activités économiques, y compris dans le secteur des transports et dans différents services tels que la restauration, l'hôtellerie et le tourisme. Cette situation ouvre des opportunités aux innovations intersectorielles, comme par exemple le développement, la simplification et l'optimisation de services financiers en soutien à l'agriculture.

Afin d'assurer l'avenir du travail pour la jeunesse d'Afrique, il importe que les gouvernements mettent en place des processus participatifs qui incluent toutes les parties prenantes essentielles dans l'élaboration des mesures, des employeurs aux fournisseurs de services EFTP et aux représentants de la société civile – dont au premier chef les organisations de la jeunesse. Cette approche inclusive pourrait conduire à des solutions à la fois pragmatiques et effectives, non seulement par la prise en considération du point de vue des jeunes, mais aussi par la mise en place d'un environnement plus efficace pour la création d'emplois, qui à son tour pourra conduire de manière durable à de nouveaux flux de revenu et une croissance économique renouvelée.

Références

Banque africaine de développement (2021)

Youth in Africa: a Demographic Imperative for Peace and Security, PNUD, janvier 2023

<http://www.minjec.gov.cm/images/politiquenationale/politique.pdf>

<https://www.fnecm.org/index.php/fr/mesures-d-appui-100210/les-programmes/13-missions-du-fne>

<https://pea-jeunes.org/>

<https://www.undp.org/fr/drcongo/publicationsplan-national-strat%C3%A9gique-ded%C3%A9veloppement>

RDC - Projet d'appui cible et de renforcement des capacités (PAC-RdC), en vue de l'accès à l'emploi, l'insertion socio-professionnelle des jeunes et l'inclusion financière des jeunes femmes – Rapport d'évaluation de projet, Groupe de la Banque africaine de développement, 2022

Rapport 2023 sur le développement économique en Afrique : les chaînes d'approvisionnement mondiales à forte intensité technologique (cnucead.org)

Growth Sectors, Youth and Emploi: Challenges and Way Forward: A Synthesis Paper of Ethiopia, Mali and Nigeria Country Case Studies, by Jacob Omolo, AERC Working Paper GSYE-004 African Economic Research Consortium, Nairobi, août 2022

National statistics of Sénégal (2021)

Rapport 2021, Bureau national des statistiques du Nigeria – NBS

Programmes d'Appui à l'Emploi et Employabilité des Jeunes dans les Secteurs de Croissance Sénégal 2019-23, Tsambou, Thierno, Fomba Kamga (2022)

Autorités nigériennes et Groupe de la Banque africaine de développement, Nigeria : constat sur un marché de l'emploi préoccupant, Perspective Monde, Octobre 2021

http://www.anjims.org/?page_id=113

<https://www.elibrary.imf.org/downloadpdf/journals/002/2021/034/article-A002-en.pdf> IMF, 2022

African Development Bank concludes dialogue with Lesotho on new country strategy, (2019)

Lesotho - Document de stratégie nationale 2020-2024, 08-Apr-2020

Afrique du Sud, Fiche Pays, Direction générale du Trésor, Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique (May 2022)

Quarterly Labour Force Survey (QLFS) – Q2, 2022.

Projet d'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation (PAAQE), Banque africaine de développement

Accord sur l'emploi des jeunes, République d'Afrique du Sud, juin 2013

Joint Programme on Boosting Decent Jobs and Enhancing Skills for Youth in Africa's Digital Economy Implementation Plan 2021, Afrique du Sud, DCDT/OIT/UIT/UA/PNUD, 2021

Yes4Youth, Afrique du Sud 2021

Les services du FMI achèvent leur mission de Consultation 2022 au titre de l'article IV avec le Maroc, FMI, 2022

BAD, Perspectives économiques en Égypte, Perspectives économiques en Afrique (PEA), 2022

Le Maroc préconise des solutions au chômage des jeunes, Careers in Morocco, 2022

HCP : nearly 30 % of the unemployed in Morocco are jeunes, La Vie éco, 2022

La Stratégie nationale pour l'emploi du Maroc, SNE Maroc, 2015

Croissance: l'Egypte consolide sa position de seconde puissance économique du continent, Moussa Diop, Le 360 Afrique, 06/09/2022

Perspectives économiques en Ouganda, Banque africaine de développement, 2022

Youth in Africa: a demographic imperative for peace and security, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 2023

KENYA : Les investissements, BNP Paribas, 2023

Rapport sur l'emploi en Afrique (Re-Afrique) : Relever le défi de l'emploi des jeunes, Organisation internationale du Travail (OIT), 2020

The National Employment Policy for Uganda: Increasing Decent Employment Opportunities and Labour Productivity for Socio-Economic Transformation, République d'Ouganda, 2011

Lekouka, F. and Mokombi, R. (2021) **Effects of Youth Employment Policies on Employability in the Congo**. *Modern Economy*, 12, 1929-1948.

Abdelmageed, S. (2022) **Youth Employment Transitions in the Egyptian Market- Has anything changed? A Study on Youth Employment Dynamics using the Egyptian Labor Market Panel Surveys between 1998 and 2018**

Employment for Youth in Egypt (EYE): Working Together in Qalyoubia and Menoufia, Organisation internationale du Travail (OIT), 2020

Tsambou, A. D., Thierno Malick, D., Fomba Kamga, B. (2022) **Support Programmes for Youth Employment ad Employability in the Growth Sectors in Senegal**, AERC CREA Policy Brief.

Edewor, S. E., Kollie, G.B. (2022) **What Economic Sectors Drive Youth Employment in Nigeria?**, AERC CREA Policy Brief.

Young people in Cameroon: “We are the leaders of tomorrow”, We Are Restless, 2021

Mutenyo, J., Buyinza, F., Seenono, V.F., Asimwe, W. (2022) **Work ad Income for Young Men and Women in Africa: Case of Uganda**, AERC CREA Policy Brief.

Onsomu, E. N., Munga, B. O., Mujuri, B.M. (2022) **Employment Creation Potential for Youth of Growth Sectors in the Kenyan Economy**, AERC CREA Policy Brief.

https://www.gov.za/sites/default/files/gcis_document/202203/digital-and-future-skillsimplementation-programmefinal.pdf

Implementation Programme Guide for the National Digital and Future Skills Strategy of South Africa, Republic of South Africa, 2021-2025, Ministère sud-africain des communications et des technologies du numérique (2021)

Youth Employment Stimulus Program 2020-2030, Lesotho's Prime Minister's Delivery Unit and Accountability Unit (2020)

South Africa COVID-19 Country Report, République d'Afrique du Sud, 2021

South Africa National Youth Policy 2020-2030, République d'Afrique du Sud, 2021

Uganda National Youth Council

Research Triangle Institute (RTI) International

Youth empowerment in Cameroon: The Special Youth Triennial Plan, Beri, S. R., Socialprotection.org (2018)

Country Youth Profile: Morocco, Women and Youth Empowerment Division, Département Résilience et Développement social, Banque islamique de développement, février 2019

Note d'information à l'occasion de la journée internationale de la jeunesse du 12 août 2022 (hcp.ma), Haut-Commissariat au Plan, 2022.

Annexes

Tableau 5. Exemples de politiques publiques relatives à l'emploi des jeunes

Pays / Ministère ou organisme compétent	Politique / Situation de l'emploi des jeunes
Royaume du Lesotho Ministère du genre, de la jeunesse, des sports et des loisirs (Ministry of Gender and Youth, Sports and Recreation)	Programme de relance de l'emploi des jeunes (Youth Employment Stimulus Program) 2020-2023 (consultation : août 2022) Situation actuelle Le chômage des jeunes a reculé. - 50 % en 2000 - 32,8 % en 2020 - Néanmoins, en période de Covid-19 - Il reste l'un des plus élevés au monde - Les progrès ont été en partie effacés pendant la crise du Covid-19 en raison des fermetures d'entreprises et de la récession économique - Absence d'assurance chômage et de protection sociale pour les jeunes - La jeunesse a été affectée dans l'ensemble des secteurs économiques - L'activité de la jeunesse dans le secteur informel a été bloquée par les confinements - Les choix sur le marché du travail sont limités pour la jeunesse peu qualifiée - Les jeunes semi-qualifiés ont vu des espoirs d'emplois décents disparaître en raison de la récession économique - Espoirs déçus des diplômés universitaires (inadéquation de l'offre de compétences)

Pays / Ministère ou organisme compétent	Politique / Situation de l'emploi des jeunes
République d'Afrique du Sud	L'Accord sur l'emploi des jeunes (consultation : août 2022) L'Accord sur l'emploi des jeunes constitue un pas important en avant dans la relève des défis auxquels sont confrontés la jeunesse et l'emploi en général, et s'inscrit dans l'agenda plus large du travail décent. L'Accord est la première d'une série d'interventions axées sur la jeunesse menées en collaboration mutuelle par les acteurs concernés et entend susciter la confiance entre eux, démontrer l'efficacité de programmes ciblés de soutien à la jeunesse, expérimenter avec de nouveaux programmes, s'attaquer aux problèmes émergents et appliquer les enseignements des expériences passées pour redéfinir et intensifier les programmes afin d'obtenir l'impact recherché. Mise en œuvre rapide et dans l'ensemble du pays de la stratégie en faveur de l'emploi des jeunes, comprend notamment les éléments suivants : - Formation, stages et contrats d'apprentissage. - Engagements et programmes émanant du secteur privé. - Brigades de la jeunesse destinées à donner aux jeunes l'occasion d'être utiles à leur communauté, acquérir des expériences de travail et suivre des formations, s'intégrer à un mouvement social, cultiver la cohésion sociale et percevoir une indemnité. - Mécanismes de coordination gouvernementale, dont l'identification d'un office central de coordination permettant la consolidation des différents programmes publics en faveur de la jeunesse.

Pays / Ministère ou organisme compétent	Politique / Situation de l'emploi des jeunes
République d'Ouganda	La Politique nationale pour l'emploi en Ouganda : « Multiplier les opportunités de travail décent et augmenter la production du travail en vue de la transformation socio-économique » [The National Employment Policy for Uganda: “Increasing Decent Employment Opportunities and Labor Productivity for Socio Economic Transformation”] (consultation : août 2022) Le volet Emploi des jeunes et développement de l'entrepreneuriat de cette politique préconise notamment les actions suivantes : - Promouvoir l'élaboration d'une politique nationale d'emploi des jeunes - Promouvoir la mise en place de politiques d'emploi favorables aux jeunes dans les secteurs public et privé. - Susciter une culture d'entrepreneuriat dans la jeunesse. - Susciter la participation des jeunes dans la production, la transformation et la commercialisation agricoles. - Promouvoir des programmes d'enseignement pertinents et appropriés. - Mettre en place des agences pour l'emploi des jeunes dans chaque région de l'Ouganda. - Mettre en place des bibliothèques et des centres d'information destinés aux jeunes dans chaque district. - Initier un projet modèle pour l'entreprise et l'entrepreneuriat des jeunes à l'échelle nationale.

Pays / Ministère ou organisme compétent	Politique / Situation de l'emploi des jeunes
République d'Afrique du Sud	Stratégie nationale sud-africaine pour les compétences numériques et du futur - Emplois décents pour la jeunesse, 2021 – 2025 (consultation : août 2022) Le guide d'implémentation du programme est axé en particulier sur les compétences numériques en vue d'emplois décents pour la jeunesse, en partant du principe que les jeunes d'âge compris entre 18 et 35 ans forment la génération qui donnera un nouvel élan à l'économie et à la société sud-africaine grâce à ses compétences numériques, et en observant parallèlement que plus de 8 millions de jeunes dans le pays sont actuellement des NEET (non aux études, non en formation et sans emploi – not in education, training or employment). Cette focalisation particulière est liée à l'engagement des pouvoirs publics sud-africains dans la campagne mondiale en faveur du travail décent, de concert avec des parties prenantes locales et des partenaires globaux. Élément tout aussi essentiel, la stratégie met en avant l'importance de l'équilibre entre les genres et la prise en compte des besoins des personnes souffrant d'un handicap. Dans le cadre de la stratégie, l'égalité des genres et des personnes souffrant d'un handicap doit être une priorité et être doté d'un financement suffisant afin d'assurer l'équité en matière de compétences au XIXe siècle en Afrique du Sud. Les compétences numériques et du futur sont des éléments essentiels de la voie de l'Afrique du Sud vers une montée en capacité de ses ressources humaines, sans lesquelles il lui sera impossible de renouveler ses secteurs économiques, sa gouvernance et ses secteurs sociaux. Les compétences numériques et du futur sont indispensables pour assurer la compétitivité du pays sur le plan économique, mettre en place une gouvernance dématérialisée et permettre aux Sud-africains de poursuivre les objectifs qu'ils se sont chacun fixés.

Pays / Ministère ou organisme compétent	Politique / Situation de l'emploi des jeunes
République d'Ouganda	Travail et revenu pour les jeunes hommes et femmes en Afrique : le cas de l'Ouganda (consultation : août 2022) On estime que plus de 400 000 jeunes entrent chaque année sur le marché du travail pour s'y disputer quelque 9 000 emplois disponibles.⁶⁹ Cette situation est exacerbée par le nombre de jeunes quittant le secteur agricole dans les zones rurales, à la recherche d'un emploi dans les zones urbaines. Pour y répondre, gouvernement a tenté de réduire le problème de l'emploi des jeunes par l'élaboration et la mise en œuvre de plusieurs stratégies. Parmi elles, il y a l'octroi d'un capital de départ (Fonds de développement des jeunes – Youth Livelihood Fund) afin de créer un climat favorable à l'investissement, ou encore par des programmes de formation proposés à la jeunesse. Le programme Développement des jeunes [Youth Livelihood programme – YLP] a été créé à l'intention des jeunes sans emploi et défavorisés dans tout le pays. Lancé en 2013 et doté d'un budget de 265 milliards UGX, le programme s'adresse à des personnes d'âge compris entre 18 et 30 ans dans 112 districts. L'un des grands défis du programme est le nombre de demandes, alors que ses ressources opérationnelles restent limitées. Par les autres défis, on peut citer les demandes de financement gratuit, la préférence de beaucoup de jeunes.

⁶⁹ Ouganda, données BAD pour 2021, Perspectives économiques en Ouganda, <https://www.afdb.org/en/pays/east-africa/uganda/uganda-economic-outlook>

Pays / Ministère ou organisme compétent	Politique / Situation de l'emploi des jeunes
République du Kenya	Potentiel de création d'emplois pour les jeunes dans les secteurs porteurs de l'économie kényane [Employment Creation Potential for Youth of Growth Sectors in the Kenyan Economy] (consultation : août 2022) On estime que de 500 000 à 800 000 jeunes arrivent tous les ans sur le marché du travail au Kenya. Avec un taux de chômage total de 9,7 % et un taux de chômage de 13,7 % pour la cohorte des 15-24 ans en 2015/16, le taux d'absorption des jeunes a été faible. Le chômage a été en hausse depuis la crise financière de 2008/2009 et les perspectives à moyen terme sont défavorables. Le pays aurait besoin de créer annuellement 900 000 nouveaux emplois entre 2015 et 2025 s'il veut absorber le grand nombre de jeunes rejoignant le marché du travail (Banque mondiale, 2015). Le gouvernement, avec le soutien de différentes parties prenantes, s'est engagé dans des mesures à court, moyen et long terme en vue de la création d'emplois. Les interventions à court et à moyen terme incluent des programmes tels que « Kazi kKwa Vijana » – ou « Emplois pour la jeunesse » –, un renforcement des infrastructures et le développement rural. D'autres mesures en vue de la création d'emplois pour les jeunes sont prévues dans le cadre du Programme pour l'emploi des jeunes à l'étranger [Youth Employment Scheme Abroad – YESA], le Fonds de développement des jeunes entrepreneurs [Youth Enterprise Development Fund – YEDF] et le Projet d'émancipation des jeunes du Kenya [Kenya Youth Empowerment Project – KYEP]. Ces mesures n'ont pas totalement pu résoudre la problématique du chômage et du sous-emploi, qui continuent à être un sujet de préoccupation.

Pays / Ministère ou organisme compétent	Politique / Situation de l'emploi des jeunes
République du Kenya	En dépit de la forte croissance économique du pays, l'expansion du secteur formel a été lente au cours des deux dernières décennies. Si on peut noter quelques changements structurels dans la composition de l'emploi déclaré, que le secteur informel est resté à près de 83 % de l'emploi total ces deux dernières décennies. En outre, alors que le pays a mis en place différentes interventions de politique afin de favoriser l'emploi de la jeunesse, ces actions n'ont pas débouché sur une création d'emplois jeunes suffisante et adéquate dans divers secteurs. On observe que l'agriculture, les transports, le commerce, la construction et l'éducation recèlent le potentiel le plus important de création d'emplois pour les jeunes. Le secteur agricole possède les multiplicateurs d'emploi les plus élevés, les chaînes de valeur représentant le plus grand potentiel de création d'emplois étant l'élevage, l'horticulture et la culture du riz. Par ailleurs, on observe que les secteurs économiques au Kenya manifestent une forte interdépendance, de sorte que l'expansion d'un secteur donné a des répercussions amont et aval sur les autres secteurs. C'est pourquoi il est essentiel d'adopter une approche globale et multisectorielle pour la stratégie de création d'emplois dans le pays. En effet, l'activité économique varie selon les comtés ; il s'agit donc de stimuler les activités desquelles chaque comté et bloc économique peut tirer un avantage comparatif afin d'assurer une création soutenue d'emplois pour les jeunes. Le chômage des jeunes est attribuable à l'incapacité de l'économie à créer un nombre suffisant d'emplois alors que la croissance économique est fluctuante. De plus, l'accès des jeunes à l'emploi a été entravé au cours des années par des facteurs sociétaux allant d'une expérience du travail relativement limitée à un développement insuffisant des réseaux personnels et professionnels et à un manque de connaissance du marché du travail (Chari et al., 2017). Le chômage des jeunes est associé à la pauvreté et à l'inégalité, qui à leur tour sont sources de conflit armé, d'instabilité, de migration irrégulière et de contraintes sur la cohésion sociale dans et entre les communautés (Banque mondiale, 2018).

Pays / Ministère ou organisme compétent	Politique / Situation de l'emploi des jeunes
République démocratique du Congo (RDC)	Renforcement du développement de compétences et meilleures opportunités d'emploi pour la jeunesse en République démocratique du Congo (consultation : août 2022) Le taux de chômage des jeunes est élevé en République du Congo, s'établissant à 30,5 %. Les jeunes femmes (dont le taux de chômage est de 31,6 %) et les jeunes vulnérables sont confrontés à une situation particulièrement difficile, exacerbée encore par la pandémie du Covid-19 et le ralentissement économique auquel elle a donné lieu. Un grand nombre de jeunes manquent de compétences appropriées pour répondre aux demandes du marché du travail. De plus, le système de développement de compétences du pays est mal équipé pour proposer aux jeunes les types de compétences recherchées par les employeurs potentiels. Dans le cadre du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE – P128628), financé par la Banque mondiale, 5 460 jeunes vulnérables de la République du Congo (dont 44 % étaient des femmes), ont suivi une formation et acquis des compétences porteuses de perspectives d'emploi dans différents domaines, dont la mécanique, la menuiserie, l'hôtellerie, l'électricité, la plomberie, la boulangerie-pâtisserie et la soudure. La République du Congo connaît un taux élevé de chômage des jeunes. Un grand nombre de jeunes souffrent d'un manque d'éducation scolaire et de compétences techniques correspondant aux demandes du marché. Beaucoup d'entre eux sont déscolarisés ou n'ont eu qu'une scolarité réduite. S'il est vrai qu'il existe certaines possibilités de formation technique et professionnelle, celles-ci sont peu nombreuses, leur enseignement étant très théorique et peu en phase avec le marché du travail. La situation est encore pire pour les jeunes femmes. En outre, le système d'éducation formel, vu ses contenus, n'offre à la jeunesse que peu de possibilités de formation qui lui permettraient d'acquérir des compétences réellement utiles. Comme peu de jeunes disposent d'économies et que la grande majorité a besoin de gagner sa vie au quotidien, le coût d'opportunité d'une participation à un programme de formation s'avère souvent rédhibitoire.

Pays / Ministère ou organisme compétent	Politique / Situation de l'emploi des jeunes
République du Cameroun	Promotion de la jeunesse au Cameroun : le Plan triennal Spécial Jeunes (consultation : août 2022) Selon la définition de la Charte africaine de la jeunesse, les jeunes sont des personnes d'âge compris entre 15 et 35 ans. La population du Cameroun est estimée à 23 millions d'habitants environ. Comme dans la plupart des pays en développement, la pyramide des âges se caractérise par une proportion élevée de jeunes, plus de la moitié de la population (63 %) ayant moins de 25 ans. Défis pour la jeunesse au Cameroun Malgré cet atout démographique, la jeunesse du Cameroun doit faire face à différents défis qui entravent leur potentiel socio-économique. On peut citer ainsi la rareté de l'emploi, la pauvreté et l'absence d'accès à des services de sécurité sociale de base, parmi bien d'autres facteurs défavorables. Les programmes de promotion de la jeunesse sont susceptibles de conduire à la création de meilleurs emplois dans le secteur informel en améliorant les perspectives des jeunes qui contribuent régulièrement au système de sécurité sociale mis en place pour le secteur informel. Les pouvoirs publics du Cameroun se sont centrés sur le développement de politiques et de programmes visant à accélérer l'autonomisation et l'intégration socio-économiques de ce groupe de personnes vulnérables. Au fil des ans, le gouvernement s'est focalisé sur l'élaboration et la mise en œuvre de programmes spécifiquement destinés à donner des solutions concrètes aux principales préoccupations de la jeunesse au Cameroun, à savoir : - Accès à une éducation de qualité mais aussi à une formation professionnelle adéquate - Accès à un travail décent - Participation aux activités journalières de sa communauté et à la prise de décisions qui la concernent

Pays / Ministère ou organisme compétent	Politique / Situation de l'emploi des jeunes
République du Cameroun	Ces importants programmes et projets en faveur de l'intégration socio-économique des jeunes sont mise en œuvre en collaboration avec les partenaires au développement, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'emploi. La coordination entre les programmes est assurée par le Ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique (MINJEC). - Le Conseil national de la jeunesse du Cameroun (CNJC) est un cadre de dialogue, d'expression, de consultation et d'action pour et avec les jeunes ; il constitue une interface entre jeunesse, gouvernement et partenaires au développement. - Les Centres multifonctionnels de promotion des jeunes (CMPJ) sont des structures parascolaires d'encadrement et de soutien à l'autonomisation de la jeunesse. - Destiné à promouvoir l'emploi des jeunes, le Plan d'action national pour l'emploi des jeunes (PANEJ) leur ouvre des possibilités de formation professionnelle afin d'améliorer leurs perspectives d'emploi. - Le Programme intégré d'appui aux acteurs du secteur informel (PIAASI) a pour objectif de donner un meilleur accompagnement aux jeunes travaillant dans le secteur informel et de maximiser la création d'emplois productifs, stables et décents. Le programme devrait permettre le financement de quelque 8 000 micro-projets ainsi que la formation de leurs promoteurs. - Le Programme d'appui à la jeunesse rurale et urbaine (PAJER-U) entend créer des emplois pour la jeunesse et financer des micro-entreprises et des entreprises débutantes.

Pays / Ministère ou organisme compétent	Politique / Situation de l'emploi des jeunes
République du Sénégal	Programmes de promotion de l'emploi et de l'employabilité des jeunes dans les secteurs en croissance au Sénégal (consultation : août 2022) Économique emploi situation La situation des jeunes sur le marché du travail demeure préoccupante au Sénégal (OIT, 2018 ; plan PAP 2019-23 ; enquête ENES 2017). Alors que la croissance réelle du PIB du pays a dépassé les 5 % par an entre 2014 et 2019, le Sénégal ne crée pas d'emplois en quantité suffisante ; quant à ceux qui existent, leur qualité est souvent douteuse (PAP for 2019-23, p. 12). Le taux de chômage du pays reste important (20,5 %) ; il est plus élevé dans les régions rurales (22,1 %) que dans les zones urbaines (12,6 %), plus marqué parmi les femmes (29,9 %) que chez les hommes (12,6 %) ; c'est dans le groupe d'âge des 15-35 que le chômage est le plus élevé. De façon plus précise, le taux de chômage est de 19,5 % chez les jeunes d'âge compris entre 20 à 24 ans et de 17,5 % pour la tranche d'âge de 25 à 29 ans, alors qu'il n'est que de 10 % pour les adultes (ENES 2017). En outre, plus de 100 000 jeunes entrent chaque année sur le marché du travail au Sénégal ; la plupart d'entre eux doivent néanmoins se contenter du secteur informel étant donné les possibilités limitées d'accéder à un emploi formel et décent (PAP 2019-23). Stratégies de promotion de l'emploi Au Sénégal, pratiquement un habitant sur deux a moins de 18 ans, l'âge moyen de la population se situant autour de 23 ans (ANSD, 2020). Étant donné cette structure démographique, l'arrivée chaque année de centaines de milliers de jeunes sur le marché du travail pose un problème de taille au gouvernement du pays. C'est pourquoi celui-ci a pris un certain nombre d'initiatives en créant plusieurs structures publiques en vue de l'emploi, parmi lesquelles l'Agence nationale de l'emploi des jeunes (ANEJ), l'Agence pour l'emploi des jeunes des banlieues (AJEB), l'Agence nationale d'appui aux marchands ambulants (ANAMA) et le Fonds national de promotion des jeunes (FNPJ). En dépit de leur utilité première, ces structures ont fini par atteindre les limites de leur efficacité, ce qui a conduit les pouvoirs publics à créer une structure unique de coordination des initiatives en vue de l'emploi des jeunes sous la forme d'une Agence nationale pour la promotion de l'emploi des jeunes (ANPEJ).to set up a single structure to coordinate youth employment initiatives, a structure called the National Bureau for the Promotion of Youth Employment (Agence nationale pour la promotion de l'emploi des jeunes, ANPEJ).

Pays / Ministère ou organisme compétent	Politique / Situation de l'emploi des jeunes
République fédérale du Nigeria	Secteurs porteurs d'emploi des jeunes au Nigeria (consultation : août 2022) Selon les estimations des Nations Unies, la population du Nigeria était de 200 millions de personnes en 2020. Cette population connaît une forte proportion de jeunes d'âge compris entre 15 et 34 ans, signe de sa jeunesse. Même si l'économie du Nigeria est florissante, avec une croissance rapide dans certains secteurs économiques, quelque 13,9 millions de jeunes Nigériens sont au chômage (Bureau national des statistiques du Nigeria, 2020). Le problème de l'emploi au Nigeria se traduit par un sous-emploi chronique en particulier dans le secteur informel, qui compte pour 54 % dans la création d'emplois. Pour s'attaquer à ces difficultés, il importe d'identifier les secteurs économiques prometteurs et recelant des potentiels élevés de création d'emplois pour la jeunesse du pays, de même que les contraintes politiques et économiques qui s'y opposent, ainsi que les conditions susceptibles de favoriser l'investissement dans ces secteurs. L'accès limité aux opportunités d'emploi est un défi crucial dans la mesure où la croissance économique ne se traduit pas en créations d'emplois. Cette croissance sans emploi s'explique par les crises politiques et économiques qui frappent le pays depuis des années et qu'il convient de prendre à bras-le-corps. Les données font apparaître les faits suivants : - Le chômage des jeunes augmente au Nigeria. - Le Nigeria recèle un potentiel inexploité pour les noix de cajou, le cacao et les graines de sésame. - Existence de pôles productifs, commerciaux et industriels dépassant les régions géopolitiques du Nigeria. - Dans le domaine de l'emploi, les 12 secteurs manifestent tous une élasticité allant de 0,056 à 0,734, le contributeur le plus important étant le secteur des services financiers. - Un accès accru au financement, de meilleures infrastructures et la stabilité politique sont des conditions nécessaires à l'investissement.

Pays / Ministère ou organisme compétent	Politique / Situation de l'emploi des jeunes
Royaume du Maroc	Première Stratégie nationale intégrée de la jeunesse du Maroc (SNIJ – consultation : août 2022) La fraction des jeunes sur le marché du travail du Maroc se caractérise à la fois par une forte proportion de travail informel et un chômage important. Les jeunes du groupe d'âge des 15-24 nouvellement arrivés sur le marché du travail représentent 17,5 % de la population totale du pays et 26,4 % de la population active d'âge compris entre 15 et 64 ans. Le taux de participation au travail des 15-24 ans a baissé de 45,8 % en 2000 à 32,2 % en 2014, une évolution due en partie à une scolarisation plus importante : pendant la même période, le taux d'inscription aux études a augmenté de 27,3 % à 46,4 %. De même, cette hausse de la scolarisation a fait reculer la proportion des non aux études, non en formation et sans emploi (NEET) de 35,7 % à 27,8 %. Le phénomène NEET est toutefois plus important chez les femmes et les jeunes un peu plus âgés de la tranche des 18-24 ans. Par ailleurs, 70 % des hommes NEET sont sans emploi, alors que 93 % des femmes NEET sont inactives. La faiblesse des créations d'emplois et les barrières à l'entrée sur le marché du travail génèrent en outre un chômage élevé parmi la jeunesse instruite. La population active du Maroc s'accroît annuellement de 300 000 unités, pour une création annuelle de 129 000 emplois, largement insuffisante pour absorber les nouveaux arrivants sur le marché du travail. Il en résulte un taux de chômage des jeunes deux fois supérieur à celui de la population totale. Depuis la crise financière, ce taux s'est encore détérioré, passant de 31,3 % en 2010 à 41 % en 2016. Le groupe le plus affecté est celui ayant accompli une éducation tertiaire, dont les membres sont cinq fois plus susceptible de ne pas trouver un emploi que les personnes non ou peu qualifiées. De plus, ce chômage tend à se prolonger ; ainsi, environ 70 % des jeunes au chômage le sont depuis plus d'un an. En raison de la rareté des emplois convenables, la part des sans-emploi est plus élevée pour le groupe des diplômés de l'enseignement supérieur. Dans les faits, deux tiers des chômeurs et 38,6 % des personnes hautement qualifiées acceptent de travailler pour un salaire inférieur au salaire minimum.

Pays / Ministère ou organisme compétent	Politique / Situation de l'emploi des jeunes
Kingdom of Morocco	Devant ce taux élevé de chômage des jeunes dans le pays, le gouvernement du Maroc a lancé une Stratégie nationale pour l'emploi sur dix ans (2015-2025). Celle-ci vise à favoriser l'inclusion sociale des femmes et l'intégration de la jeunesse en général par la création d'emplois permanents, de nature à améliorer la productivité et à réduire le coût du travail. Cette stratégie repose sur quatre piliers : - Orientation des politiques macro-économiques et sectorielles vers la création de nouveaux emplois (38 000 emplois par unité du PIB, p. ex. 200 000 emplois en moyenne et par an) ; - Renforcement du capital humain grâce à des formations intensives, une hausse des niveaux de qualification et une réforme du système de protection sociale ; - Renforcement des programmes d'emploi existants ; et - Amélioration de la gouvernance et du fonctionnement du marché du travail. À cette fin, l'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC), l'organisme public chargé de la mise en œuvre du programme de lutte contre les problèmes de l'emploi, a lancé trois initiatives en exécution de la stratégie. 1) Le volet « Idmaj » sert à l'octroi de subventions salariales aux sans-emploi ; 2) le volet « Tehil » propose des formations aux jeunes ; et 3) le volet « Moukawalati » vise la promotion de l'entrepreneuriat grâce à des formations et une assistance financière. De façon similaire, les ministères d'exécution ont adopté trois stratégies pour les axes suivants : a) intégration des jeunes – améliorer le système de formation et introduire les jeunes sur le marché du travail par le biais de contrats de stage ou la mise en adéquation des compétences, b) emploi – augmenter le taux de travail et de productivité, et c) promotion des micro-entreprises par une aide à leur financement. Du côté de la demande et de l'offre de travail, des initiatives telles que les Métiers mondiaux du Maroc et le Plan Maroc Vert visent à promouvoir la création d'emplois à l'aide de politiques macro-économiques et sectorielles (p.ex. réforme des rémunérations, politique souple en matière de taux de change, stratégies favorisant les secteurs à potentiel de croissance).

Pays / Ministère ou organisme compétent	Politique / Situation de l'emploi des jeunes
République arabe d'Égypte	L'emploi des jeunes en Égypte [Employment for Youth in Egypt – EYE] (consultation : août 2022) L'Égypte est une société jeune, où plus de 20 millions d'habitants appartiennent au groupe d'âge des 18-29 ans, représentant environ 21 % de la population totale selon les derniers chiffres de l'Office central égyptien pour la mobilisation publique et les statistiques (CAPMAS). Au cours des deux dernières décennies, la croissance de l'emploi en Égypte a marqué le pas par rapport à la croissance de la population en âge de travailler. 90 % des sans-emploi ont moins de 30 ans et le chômage a atteint un nouveau pic record de 31,3 % de la population active jeune. Toutefois, le chômage n'est que la pointe de l'iceberg ; les jeunes sont nombreux à devoir accepter un travail à faible productivité, mal payé et précaire, largement en dessous de leurs capacités. Le manque de travail décent empêche la prochaine génération d'Égyptiens d'acquérir les compétences, l'expérience et le revenu nécessaires pour la poursuite du développement économique, social et politique de leur pays. Il serait bon que l'entrepreneuriat puisse représenter une option viable pour un bien plus grand nombre de jeunes en Égypte. Si quelque 50 % des jeunes Égyptiens voient dans l'entrepreneuriat un choix de carrière intéressant, très peu de jeunes se lancent effectivement dans la création de leur propre entreprise. À cela s'ajoute le fait que le marché financier se caractérise par un « maillon manquant » et ne favorise pas le lancement de projets d'entreprise de petite et de moyenne taille. En dépit du niveau croissant de scolarisation de la jeunesse et de la réduction progressive des écarts entre genres dans l'éducation, les jeunes diplômés universitaires égyptiens sont confrontés à un taux de chômage élevé, en particulier les femmes. En 2020, le taux de chômage global des jeunes Égyptiens d'âge compris entre 15 et 24 ans était de 30 % ; le taux de chômage des jeunes hommes étant de 25 % et celui des jeunes femmes de 42 % (Danish Trade Development Unit, 2020).

Pays / Ministère ou organisme compétent	Politique / Situation de l'emploi des jeunes
Arab Republic of Egypt	Le problème du chômage des jeunes va de pair avec d'autres faiblesses du marché du travail en Égypte, dont de faibles taux de création d'emplois, la stagnation des niveaux de productivité, une informalité en hausse et la faiblesse des salaires. Une comparaison entre les profils d'emploi des jeunes et des adultes ou des personnes en âge de forte activité permet de distinguer utilement entre les problèmes qui affectent exclusivement chaque groupe d'âge et ceux qui sont inhérents à l'économie et au marché du travail égyptiens dans leur ensemble. Cette classification pourrait contribuer à l'élaboration de politiques ciblées et efficaces. En outre, il est important d'étudier les dynamiques de l'emploi et du chômage lors de moments de crise, comme le Printemps arabe et les révolutions qu'a connues l'Égypte depuis 2011, pour en examiner l'impact par comparaison avec les périodes précédant et suivant ces crises et être en mesure de faire la distinction, pour le marché du travail, entre problèmes de nature temporaire et problèmes structurels.



A powerful
and balanced
voice for business

Avenue Louis-Casaï 71 – CH-1216 Genève
T +41 22 929 00 00 F +41 22 929 00 01
ioe@ioe-emp.com • ioe-emp.org

© IOE 2024